

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3201 - MARDI 24 AVRIL 2018

DISPARITION

André Obami
Itou a tiré
sa révérence

Ancien président du Sénat (2007-2017), André Obami Itou est décédé le 23 avril à Brazzaville, à l'âge de 78 ans, des suites d'une maladie. Diplomate, administrateur et homme politique, l'homme a réalisé un parcours professionnel élogieux. En reconnaissance des services rendus à la Nation, il a été élevé le 2 février dernier à la dignité de Grand officier dans l'ordre du mérite congolais.

Page 2

DIABLES ROUGES

Le ministère des Sports rejette
la démission de Sébastien Migné

Quelques semaines après la démission de Sébastien Migné de la tête de l'équipe nationale de football, les Diables rouges, le 29 mars dernier, le ministère des Sports a annoncé, dans une déclaration rendue publique à Brazzaville, l'invalidation de cette démission. Selon le ministère des Sports, en jetant l'éponge, l'ancien sélection-

neur des Diables rouges n'a pas respecté les clauses du contrat qui le lie au onze national.

« Le contrat ne peut être résilié que dans les cas suivants : l'accord des deux parties, la faute lourde imputable à l'une des parties et cas de force majeure », rapporte le communiqué.

Page 11

CEEAC

Plaidoyer pour la tenue de la 10^e
conférence des ministres des PME

Page 9

RÉGIES FINANCIÈRES

Dissolution prononcée
de l'intersyndicale de la douane
congolaise

: Les participants à l'assemblée générale, debout pour valider la dissolution du bureau de l'intersyndicale

Réuni en assemblée générale extraordinaire, le comité de crise de la douane dénommé « Action douane-groupe » a prononcé la dissolution du bureau de l'intersyndicale.

En attendant la mise en place des nouvelles instances syndicales,

une commission ad hoc présidée par Serge Ignoumba Maliga a été mise en place. « C'est depuis quinze mois que perdure cette crise. Il est à noter un constat d'échec dû à l'intransigeance injustifiée de l'intersyndicale. Pour créer un cli-

mat d'apaisement, de confiance et d'esprit de corps si important pour notre administration, l'assemblée générale a prononcé la dissolution de l'intersyndicale », indique le communiqué final des travaux.

Page 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université de Kintélé pourrait ouvrir
ses portes en septembre

Le niveau d'avancement des travaux de construction de l'Université Denis- Sassou-N'Guesso est satisfaisant, selon le ministre de

l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, qui a visité le chantier le 21 avril. L'alma mater pourrait ouvrir ses portes en sep-

tembre, à en croire Serge Pereira, PDG de Unicon, entreprise en charge des travaux.

Page 5

VIE DES PARTIS

Le Front patriotique prépare
son congrès

Page 3

ÉDITORIAL

Environnement

Page 2

ÉDITORIAL

Environnement

Alors que se prépare le Sommet de Brazzaville qui verra, samedi et dimanche, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo devenir une institution bien concrète, il n'est pas inutile de rappeler à nos concitoyens qu'ils sont directement concernés par cette avancée majeure dans la lutte contre le dérèglement climatique. Si, en effet, chacun de nous, à la place qui est la sienne dans la société, ne se préoccupe pas de protéger lui-même la nature qui l'entoure, les grandes décisions prises au plus haut niveau des douze Etats présents lors de ce Sommet risquent fort de rester théoriques.

Dans le même temps où les pays du Bassin du Congo mettent en place les dispositifs qui permettront demain de mieux protéger les forêts, d'assainir les fleuves et les rivières, de sauver les tourbières, leurs citoyens doivent mettre eux-mêmes de l'ordre dans leur propre comportement ; car s'ils ne le font pas, le grand dessein qui prend corps dans cette partie du monde restera lettre morte. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les rues et les ruelles de nos cités où s'entassent les déchets, mais aussi de considérer l'amoncellement des plastiques et objets métalliques dans nos rivières et nos ruisseaux. Polluant l'eau, dégradant l'air, tuant les poissons comme les petits animaux et les insectes, les comportements inciviques qui conduisent à cette dégradation collective sont responsables pour une très large part du désastre qui se prépare à l'échelle planétaire.

Rappeler aux hommes, aux femmes et aux enfants qu'ils ne sont pas de simples spectateurs dans la lutte pour la protection de la nature, mais qu'ils en sont les véritables acteurs parce que vivant au plus près de cette même nature est, sans aucun doute, la meilleure façon de faire du futur Fonds bleu la meilleure des armes contre le crime écologique que commettent les humains. Et si le Sommet de Brazzaville énonce clairement cette vérité en même temps qu'il pose les bases de l'institution, son appel sera entendu sur les cinq continents, sous toutes les latitudes, dans toutes les cités petites et grandes que compte la planète.

Ne pas s'en tenir aux idées générales mais parler vrai pour l'Afrique, comme l'a écrit un jour notre propre président, en rappelant à chacun les responsabilités qui sont les siennes ferait à coup sûr de cette rencontre un évènement historique.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

André Obami Itou s'en est allé

L'ancien président du Sénat s'est éteint le 23 avril à Brazzaville, à l'âge de 78 ans, des suites d'une maladie.



André Obami Itou est né en 1940 à Epouéné, dans le district de Gamboma, département des Plateaux. Il a réalisé une riche carrière professionnelle et assumé plusieurs fonctions administratives et politiques.

Attaché au ministère de l'Intérieur de 1965 à 1967, il a ensuite été directeur général de l'usine de textile de Kinsoundi (1973 à 1974), de la Raffinerie nationale de pétrole (1976 à 1978) et de la société Hydro Congo (1999 à 2002).

André Obami Itou fait partie des membres fondateurs du Parti congolais du travail, formation politique qu'il a servie durant presque toute sa vie. Avant de diriger le Sénat de 2007 à 2017, il a été député, président de la commission Affaires étrangères de l'Assemblée nationale populaire.

Cet ancien commissaire politique des régions de la Bouenza et du Pool a dirigé la commission Affaires étrangères du Sénat, avant d'être élu président de cette institution pour

laquelle il a œuvré à son rayonnement, d'où la publication de son ouvrage intitulé « Pour un Sénat responsable en République du Congo ».

Sur le plan continental, André Obami Itou a été membre du parlement panafricain, président de la commission Relations extérieures, de l'intégration régionale et de la coopération au développement. Il a servi la nation congolaise également en qualité de diplomate, assumant notamment les fonctions de premier conseiller à l'ambassade du Congo en Algérie.

Ancien sociétaire et président du club Etoile du Congo, Obami Itou quitte la terre des hommes alors que le Congo avait encore besoin de ses services.

En reconnaissance justement des services rendus à la nation, il a été élevé, le 2 février dernier, dans l'Ordre du mérite congolais au grade de grand officier.

Christian Brice Elion

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AGRICULTURE

Sept millions de dollars américains pour relancer la recherche agricole au Congo

Le groupe de la Banque mondiale en est le financier à travers le Projet régional de transformation agricole en Afrique de l'est et du centre.

Grâce au nouveau partenariat, pendant les six prochaines années, la République du Congo pourra revitaliser sa filière recherche agricole, y compris ses centres et laboratoires spécialisés. Elle rejoint ainsi les cinq autres pays bénéficiaires du même projet, notamment le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et récemment aussi la République démocratique du Congo. C'est un projet crucial pour l'essor du secteur agricole dans le pays, a indiqué Amadou Oumar Ba, le chef de projets agricoles auprès de la Banque mondiale (BM). Celui-ci comporte des programmes régionaux pour les denrées de base ; des politiques favorables et accès améliorés au marché ; une intervention d'urgence en cas d'imprévu comme c'est le cas dans tous les projets financés



Le ministre Coussoud Mavoungou (au centre) visitant la station de Loudima (Adiac)

par la BM ; une coordination régionale et une gestion nationale du projet.

Par exemple, explique un autre expert, le projet va contribuer au renforcement des capacités des centres de leadership et de spécialisation. Le principal bénéficiaire de ce projet devrait être l'Institut national de re-

cherche qui dispose de grandes stations à Loudima (département de la Bouenza) et à Oyo (Cuvette). Ces centres seront réhabilités et dotés d'équipements adaptés ainsi que de consommables de laboratoire et de recherche.

Placé sous la tutelle du ministère de la Recherche scienti-

fique et de l'innovation technologique, ce partenariat contribuera également à la formation des chercheurs, puisqu'il est prévu, durant sa phase de mise en œuvre, de former quinze cadres en master et trois autres en doctorat. Cette contribution de la BM en faveur du Congo s'ajoute à

l'enveloppe de cent millions de dollars américains qu'elle compte apporter au nouveau projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale. Entre 2008 et 2017, l'institution financière avait financé à hauteur 52,5 millions de dollars américains un projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales. Notons que l'annonce du financement des sept millions de dollars (environ 3,5 milliards francs CFA) dédié à la recherche agricole intervient quelques jours seulement après la tenue d'un Forum national sur l'agriculture, l'élevage et la pêche, du 17 au 19 avril à Kintélé, banlieue nord de Brazzaville. Les deux cents participants conviés - les principaux acteurs du secteur-, ont adopté la nouvelle politique agropastorale et halieutique, le plan national de développement agricole (2018-2022) et des projets de lois spécifiques.

Fiacre Kombo

VIE DES PARTIS

Le Front patriotique tiendra son congrès avant la fin de l'année

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire organisée le 21 avril à Brazzaville, les cadres et militants du parti que dirige Hermella Destinée Doukaga ont mis en place une commission ad hoc chargée de préparer les assises dont la date reste à préciser.

Pour le coordonnateur national du Front patriotique, Jean-Pierre Mahinga, le congrès aura pour but, entre autres, de renouveler les instances dirigeantes et de faire le bilan des activités réalisées deux ans après la création du parti. En outre, a-t-il indiqué, l'urgence de convoquer ces assises est également justifiée par le fait qu'après les élections générales de 2016, plusieurs fédérations ont été démembrées.

Abordant le point relatif à la discipline au sein de l'organisation, le coordonnateur national a simplement précisé que le comportement et les attitudes des membres se justifient par la diversité de leurs origines. Et les actes d'indiscipline sont parfois constatés tout au long du fonctionnement d'une structure. En ce qui concerne le Front patriotique (parti membre de la majorité présidentielle), les instances dirigeantes ainsi que de



Hermella Destinée Doukaga

nombreux militants prônent la discipline. Cependant, a-t-il renchéri, dans la faisabilité, il est constaté souvent plusieurs cas d'indiscipline liés notamment au refus de payer les cotisations statutaires et extrastatutaires. A ce sujet, la présidente nationale du Front patriotique, Hermella Destinée Doukaga, a interpellé les cadres et militants à s'acquitter de ces obligations prévues par les textes qui régissent le parti. Les contrevenants sont passibles de sanctions, a-t-elle insisté, avant d'exhorter les membres de son organisation politique à cesser le mensonge et la délation.

Roger Ngombé

DOUANE CONGOLAISE

Dissolution du bureau de l'intersyndicale

Les cadres et travailleurs des services des douanes venus de tous les départements du pays ont unanimement décidé de l'abolition de la structure, la qualifiant de corrompue.

La décision a été prise au cours d'une assemblée générale extraordinaire, convoquée par Anguios Nanguia Engambé, président du comité de crise dénommé « Action-douane-groupe », le 21 avril, au Palais des congrès de Brazzaville.

Dans le souci de recréer un climat de sérénité au sein de l'administration puis avec sa tutelle, le ministère des Finances, une commission ad hoc a été mise en place, en attendant l'installation de nouvelles instances syndicales. Cette commission est dirigée par l'ancien député Serge Ingoumba Maliga.

« ...C'est depuis quinze mois que perdure cette crise. Il est à noter un constat d'échec dû à l'intransigeance injustifiée de l'intersyndicale. C'est ainsi que pour créer un climat d'apaisement, de confiance et d'esprit de corps si important pour notre administration, l'assemblée générale a prononcé la dissolution de l'intersyndicale », indique le communiqué final.

Rassurant de faire le mieux possible pour réussir la mission qui leur est confiée, le président de la commission ad hoc a souligné : « Uni et solidaire, le bureau devra déjà commencer à exécuter les différentes missions que vous venez de nous confier. C'est vous qui avez pris



Les participants à l'assemblée générale, debout pour valider la dissolution du bureau de l'intersyndicale (Adiac)

courageusement la décision et la responsabilité de remettre le climat de sérénité au sein de votre administration, nous ferons toujours référence à vous ».

Outre la situation de crise découlant des nominations effectuées par le ministre de tutelle, cette assemblée générale a aussi examiné le point sur la rétrocession de la redevance informatique ainsi que celui relatif à l'utilisation des cadres en instance d'affectation.

Une mention de pardon a été formulée à l'endroit du Premier ministre, Clément Mouamba, suite à l'insubordination des syndicalistes de débloquent les bureaux barricadés des

trois directeurs centraux (Enquêtes douanières, Affaires administratives et financières et Contrôle des services). Dans la même optique, les participants à cette assemblée générale ont exigé l'ouverture sans délai de ces bureaux.

Composé des cadres politico-administratifs, des anciens directeurs généraux présents à Brazzaville, des directeurs centraux anciens et en activité, des directeurs départementaux, des anciens syndicalistes des douanes, « Action-douane-groupe » a pour objectif de mettre fin à la crise qui paralyse cette administration.

Lopelle Mboussa Gassia

Lancement officiel à Tchiamba Nzassi des travaux de construction des postes de pesage et de péage du pays



La Pose de la première pierre du poste de pesage et de péage de Tchiamba Nzassi sur la Route nationale n° 4 a eu lieu le 21 avril à Nzassi en présence de Clément Mouamba, premier ministre, chef de gouvernement, des membres du gouvernement, des autorités locales et de la population.

Le Congo s'est doté d'un plan de transport visant à mailler l'ensemble du territoire national. Ce plan a permis de bitumer plus de 2000 km de routes et prévoit la restauration de plus 6000 km en termes de travaux d'aménagement et de réhabilitation. Ces efforts lourdement consentis ne doivent pas être anéantis par la dégradation prématurée de la route. En effet, la route, facteur de production et support de l'activité et de croissance économique subit au cours de sa vie plusieurs types de sollicitation, de trafic non contrôlé de véhicules lourds, la croissance exponentielle du trafic routier ainsi que les variations thermiques sont les principales causes artificielles et naturelles de la dégradation prématurée du réseau routier.

Ainsi, pour rendre plus efficace la protection du patrimoine routier national et l'exécution du programme de société du président de la République qui veut le maillage de tout le pays par la route, le gouvernement de la République a entamé les négociations avec la Société Afrique Pesage. Des négociations qui ont abouti le 5 septembre 2017 par la signature d'un contrat de concession avec cette société dont l'expertise est déjà avérée en matière de protection et de sauvegarde routière ainsi que de la collecte des données statistiques permettant aux autorités administratives d'avoir des outils d'aide à la décision pour une bonne gestion des infrastructures routières. Une société qui exerce sur le continent depuis plus de dix

ans.

« La cérémonie de ce jour marque le démarrage de la mise en œuvre effective de cette convention par la pose de la première pierre du poste de pesage et de péage de Tchiamba Nzassi. Ce site sera réalisé par Le Groupe Afrique Pesage avec du matériel technique de dernière génération sous la supervision du ministère de l'équipement et de l'entretien routier. Ce déploiement effectif des postes de l'exploitation mobilisera un investissement lourd et permettra de créer plus de 600 emplois directs et près de 1500 emplois indirects, qui entrent dans le cadre de l'emplois des jeunes » a dit Sylvestre Bayi, président directeur général du Groupe Afrique Pesage. En se réjouissant de la mise en œuvre de cette convention, Emile Ouosso, ministre de l'équipement et de l'entretien routier a renchéri « Cette convention concerne l'installation et l'exploitation des stations de pesage et des postes de péages sur tout le réseau routier national bitumé ou non en dehors de la Route nationale n° 1 et la Route nationale n° 2 appelées à être mis en concession par le gouvernement. Les dispositifs seront mis en place dans tout le pays et une grande campagne de sensibilisation sera menée pour que les usagers en soient informés, les brigades de contrôle veilleront à éradiquer le phénomène des arrangements entre le contrôleur et les contrôlé. Ainsi, les usagers seront prévenus de la double pénalité en cas de surcharge de leurs véhicules. Premièrement : la mise en fourrière du véhicule en surcharge au point de contrôle avec obligation de déchargement

du surpoids. Deuxièmement, le paiement d'une amende pour infraction aux lois et règlements. Enfin, en complément de ce dispositif, sera restaurée dans notre pays sur les routes aménagées et les routes de desserte rurales des barrières. Pour la réussite de ce programme de protection du patrimoine routier d'une part et pour réprimer la délinquance routière qui cause tant de pertes en vies humaines d'autre part, il est évident que l'appui des autorités civiles et militaires sera d'une importance capitale », a-t-il ajouté et d'exhorter tous les acteurs, transporteurs, camionneurs, riverains et tous les usagers à prendre conscience de ce que la route est un bien commun qui nous permet la mobilité des personnes et des biens et permet le développement économique du pays.

Après le rituel traditionnel d'usage, le premier ministre a procédé à la cérémonie de la pose de la première pierre du site de pesage et péage de Tchiamba Nzassi sur la RN4 suivie d'une opération de démonstration du fonctionnement du dispositif de pesage « Cet outil est un des éléments de la bonne gouvernance routière. Nous qui utilisons les routes devons savoir que la route coûte chère, il faut l'entretenir. Et ceux qui l'utilisent doivent respecter un certain nombre de codes et de prescription. Nous en avons au Congo. Aujourd'hui, nous venons matérialiser cette volonté en commençant par le poste de Tchiamba Nzassi. Nous avons là un poste de pesage qui donnent des informations assez précises. C'est important pour le gouvernement, pour les populations, les communautés locales », a-t-il conclu.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'université de Kintélé pourrait ouvrir ses portes en septembre

Le ministre de tutelle, Bruno Jean Richard Itoua, qui a visité le 21 avril les travaux de construction de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN), s'est dit satisfait du niveau d'avancement du chantier en cette période de crise économique dans le pays.

Située dans la banlieue nord de Brazzaville, l'UDSN de Kintélé pourrait ouvrir ses portes à la prochaine rentrée académique, notamment au mois de septembre. En effet, après quelques mois d'arrêt à cause du manque de financement, les travaux ont repris avec l'objectif d'ouvrir, a indiqué le PDG de l'entreprise Unicon, Serge Pereira, une première phase en septembre. « Ce n'est pas toujours facile puisqu'il y a un gros manque de ressources financières de la part du gouvernement. Nous essayons d'avancer au plus vite possible. Nous avons fait travailler aussi des banques locales et nous sommes confiants qu'au mois de septembre, nous pourrions livrer une première phase », a-t-il annoncé.

La première phase inclut, en effet, douze bâtiments devant abriter trois ou quatre facultés. Sur le terrain, Unicon a déjà réalisé des réparations pour protéger le site contre les érosions et construit plus de 8 km de canalisation. Actuellement, les ouvriers sont à pied d'œuvre pour construire des parkings et le restaurant universitaire. « Sur cette première phase, nous sommes à 51%, donc nous estimons que si les ressources sont mises à notre



Un bâtiment en construction/Adiac

disposition, nous pourrions terminer sans problème, c'est une grande difficulté. Le cinquième bloc est pratiquement terminé avec ses amphithéâtres et ses salles de classe », a rassuré Serge Pereira, évoquant des difficultés liées à la qualité des sols.

Un nouveau comité de pilotage

Après avoir visité quelques compartiments de la deuxième université publique du Congo, Bruno Jean Richard Itoua s'est félicité de l'état d'avancement du chantier

dans des conditions difficiles. Selon lui, malgré les difficultés, l'entreprise a maintenu le cap et un certain rythme de travail permettant d'envisager un futur assez raisonnable. Il a également annoncé que l'objectif clairement affiché par le président de la République et tout le gouvernement est d'avoir une rentrée académique cette année (septembre, octobre) pour respecter le calendrier et partir du bon pied avec trois établissements. « À côté de la première phase, il y a des travaux d'envergure gé-

rale qu'il faut réaliser. La totalité de tous ces travaux est parfaitement réalisable pour une rentrée académique en septembre

conduire le projet. Regroupant toutes les parties prenantes (Présidence de la République, Primature et ministères des Grands travaux,

puisque à part les bâtiments pédagogiques, il faut un restaurant universitaire, une administration provisoire (rectorat), il faut que l'ensemble de facilités soit disponible. Pour l'instant, nous croyons que c'est réalisable et nous travaillons pour cela », a déclaré Bruno Jean Richard Itoua. Interrogé sur les instituts ou établissements qui constitueront cette première phase, le ministre a indiqué que le nouveau comité de pilotage qui sera mis en place sous peu aura la responsabilité de

de l'Enseignement supérieur et des Finances), cette structure précisera la configuration académique de l'UDSN.

Rappelons que les travaux de construction de cet établissement d'enseignement supérieur avaient été lancés officiellement le 19 février 2016, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour une durée de trente-six mois. Ils coûteraient à l'Etat une bagatelle prévisionnelle de 241 647 529 724 F CFA.

Parfait Wilfried Douniama

CIRCULATION ROUTIÈRE

Un accident sur la Corniche



Le véhicule renversé/Photo Adiac

Un véhicule personnel a percuté, le matin du 23 avril, un passager à moto. Renversé sur la chaussée, ce dernier a été blessé à la tête comme en ont témoigné les flaques de sang remarquées sur le lieu de l'accident. La voiture a, quant à elle, terminé sa course, les quatre roues en l'air. Toujours selon des témoins, le conducteur n'a pas été touché et a lui-même conduit le blessé, dont la vie ne serait pas en danger, à l'hôpital. Aucun dommage non plus sur les installations publiques.

Les mesures de sécurité routière méritent d'être renforcées tant par les usagers de la route que par la police. Le fait d'interdire la circulation des véhicules sur la Corniche, les week-ends (samedi et dimanche), est une mesure salvatrice pour les citoyens et touristes qui y passent leur temps à la contemplation du majestueux fleuve Congo. L'endroit est, d'ailleurs, devenu un haut lieu de sport de maintien chaque week-end.

Rominique Makaya

SEMAINE AFRICAINE DE VACCINATION

Démarrage ce mardi sur l'ensemble du territoire national

Le lancement officiel aura lieu au Centre de santé intégré de Tenrikyo, dans le premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville, sous le slogan « Vacciner l'enfant selon le calendrier vaccinal, c'est le protéger! »

La semaine africaine de vaccination est organisée par le ministère de la Santé et de la population, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance sur le thème « Les vaccins, ça marche, faites votre part ».

Elle consiste à donner aux enfants âgés de zéro à onze mois des vaccins gratuits jusqu'au 29 avril, dans tous les centres de santé du pays. Ceux âgés de six mois à quatre ans bénéficieront d'un déparasitage systématique au mebendazole et d'une supplémentation en vitamine A.

Par contre, les femmes allaitantes ayant des bébés de moins de

deux mois (en post partantes) prendront une supplémentation en vitamine A. Celles qui sont enceintes prendront le vaccin anti-tétanique et la supplémentation en fer-acide-folique.

D'autres vaccins sont notamment ceux contre la tuberculose, la poliomyélite, l'hépatite B, la diphtérie, la méningite, la pneumonie à pneumocoque, la diarrhée à rotavirus, la rougeole, la fièvre jaune, le tétanos et la coqueluche.

Notons que chaque dernière semaine du mois d'avril est considérée comme une semaine mondiale de vaccination par l'OMS. L'activité vise à mettre l'accent sur la nécessité d'agir collectivement pour que chacun soit protégé des ma-

ladies à prévention vaccinale, explique le communiqué de presse. Le thème retenu par l'OMS pour la commémoration de cette semaine a pour but d'encourager la population à tous les niveaux et les donateurs à poursuivre leurs efforts afin d'accroître la couverture vaccinale pour le bien de tous. « La vaccination, qui permet de sauver des millions de vies, est généralement considérée comme l'une des interventions sanitaires les plus efficaces et les moins coûteuses. Pourtant, plus de dix-neuf millions d'enfants dans le monde ne sont pas assez vaccinés et risquent donc de contracter des maladies potentiellement mortelles. 10% de ces enfants ne sont jamais vaccinés et, très probablement, n'ont jamais été en contact avec le système de santé », a indiqué l'OMS.

Lydie Gisèle Oko

CAMEROUN

La Société nationale de raffinage (Sonara) du Cameroun a informé, le 23 avril par voie de communiqué, de l'arrêt programmé de ses unités de production depuis le 15 avril et ce jusqu'en juillet, en vue de la réalisation de la connexion des unités de la phase I de ses installations sises à Limbe (sud-ouest). L'entreprise publique a néanmoins assuré les pouvoirs publics, ses partenaires et le public en général que les dispositions ont été prises en vue de garantir l'approvisionnement continu du marché local en quantité et en qualité des produits pétroliers raffinés. Débuté en 2010, le projet de modernisation et d'extension de la Sonara, d'un coût d'environ deux cents milliards FCFA et dont la livraison de la première phase était, par ailleurs, prévue pour mars dernier, consiste à porter sa capacité de production de 2,1 millions à 3,5 millions de tonnes par an.

CONGO/FRANCE

Quatorze fonctionnaires participent au concours d'entrée à l'Ena

La cérémonie de remise des certificats de participation au programme préparatoire au concours d'entrée à l'Ena s'est déroulée, le 20 avril, à l'Institut français, en présence de l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, et Matt Seinzor, président de l'association des anciens élèves congolais de l'Ena de France.

Les quatorze fonctionnaires de première catégorie ont reçu chacun un certificat délivré grâce au partenariat entre l'ambassade de France au Congo et l'association des anciens élèves congolais de l'Ena de France.

« La France est particulièrement heureuse d'aider, d'appuyer le Congo dans cette dynamique, parce que nous avons des liens historiques anciens d'amitié. Pendant de longues années, nous avons mis nos propres compétences au service du Congo, que ce soit avant et après l'indépendance à travers les cadres d'Outre-mer, et que ce soit aujourd'hui, à l'heure de nouveaux défis et de nouveaux changements », a déclaré, dans son discours, l'ambassadeur de France au Congo.

En outre, il a adressé ses compliments, en particulier au président de l'association des anciens élèves congolais de l'Ena de France, pour l'animation de cette structure au Congo. Le diplomate français a indiqué : « C'est une manière d'abord, d'entretenir ces relations d'années

en années, même si l'association n'est pas très ancienne, puisqu'elle remonte à 2015 ».

Relevant l'importance de ce cycle de formation préparatoire, Bertrand Cochery a souligné qu'elle permet d'éviter l'isolement dans différents départements ministériels car les participants viennent de plus d'une dizaine de ministères.

« Nous sommes engagés sur ces différents programmes de gouvernance et nous avons besoin, dans tous les domaines de notre intervention, d'avoir des relais, des interlocuteurs qui ont ce niveau de formation sans lesquels, il ne peut pas y avoir de développement de projets structurants pour le Congo et pour la relation bilatérale », a-t-il conclu.

Pour sa part, le président de l'association des anciens élèves congolais de l'Ena de France, Matt Seinzor, a adressé ses remerciements à l'ambassade de France, pour « l'appui à cette formation, aujourd'hui très prisée par les jeunes fonctionnaires congolais, qui sollicitent désormais, tous les



Bertrand Cochery posant avec les fonctionnaires/ crédit photo Adiac

ans, l'expertise de l'association, aux fins de s'arrimer aux nouvelles habitudes de l'administration de la sphère publique ».

Cette session 2018, la troisième du genre réalisée en trois mois, organisée grâce au partenariat entre cette association et l'ambassade de France au Congo depuis sa première session en 2015, s'est inscrite dans la durée. Elle a été conçue sur un plan de formation,

articulé en cinq modules, à savoir l'administration et institutions publique et communautaire ; la gouvernance territoriale ; l'économie et finance publique ; les enjeux internationaux et la nouvelle gestion publique. « La finalité de cette initiative est encourageante, puisque que le Congo a enregistré, ces trois dernières années, de bons résultats au concours de l'Ena. Ce qui contribuera, à terme, à garantir

à notre pays, une haute fonction publique future aux ressources humaines d'excellence », a souligné Matt Seinzor.

Depuis la première session du programme préparatoire en 2015, l'association des anciens élèves congolais de l'Ena de France a formé, au total, quarante-cinq jeunes fonctionnaires de l'Etat, de première catégorie.

Yvette Reine Nzaba

HYDROCARBURES

La Libye enregistre une perte de 750 millions de dollars par an

Le président de la Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC), Moustafa Sanalla, a déploré des pertes chaque année, à cause de la contrebande de carburant.

Moustafa Sanalla s'exprimait lors d'une conférence sur le pétrole tenue le 20 avril à Genève, en Suisse. Il a déclaré que « les trafiquants et les voleurs ont non seulement infiltré les milices qui contrôlent une grande partie de la Libye, mais aussi les compagnies de distribution de carburant censées vendre de l'essence aux citoyens à prix bas ». En outre, il a fait savoir que les « sommes énormes » que les trafiquants génèrent à la faveur de la livraison illégale de carburant « ont corrompu une grande partie de la société libyenne », notant que le peu de mesures prises jusqu'à présent n'ont pas été suffisantes pour dissuader ces trafiquants.

Le président de NOC a demandé l'aide des « voisins et des amis de la Libye mais surtout du peuple libyen » pour éradiquer le fléau de la contrebande et du vol de carburant qui menace l'économie nationale du pays.

Le prix du carburant en Libye, l'un des moins cher au monde, fait de la contrebande des hydrocarbures, notamment vers la Tunisie voisine ou vers l'Italie et Malte, une activité très lucrative. La fermeture des ports pétroliers a coûté plus de cent trente milliards de dollars au pays depuis fin 2014, selon la NOC.

Toutefois, la compagnie pétrolière fait face à une perturbation régulière de la production sur les champs pétroliers en raison de blocages imposés par des milices faisant office de gardes des installations pétrolières, sur des revendications salariales ou politiques.

Depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, le pays, en plein chaos et où deux autorités rivales se disputent le pouvoir, est incapable d'exploiter ou de profiter pleinement de ses énormes ressources pétrolières. La libye produit actuellement autour d'un million de barils par jour, contre 1,6 million avant la chute du guide Libyen.

En fin 2014, des combats et des protestations avaient bloqué la majorité des champs et des terminaux pétroliers, des zones au cœur de luttes de pouvoir dans un pays qui dispose des plus grosses réserves pétrolières d'Afrique.

Y.R.Nz.

BRÈVES

GABON

Le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a lancé à Franceville un fonds public pour la décentralisation administrative qui se veut « un levier au service du développement des territoires ». Le Fonds d'initiative départementale (FID), d'un milliard de francs CFA (1,5 million d'euros) par département, doit répondre à « l'impérieuse nécessité de coproduire la décision, entre l'Etat et les acteurs de terrain », selon le président gabonais, dénonçant une « gestion subjective et calamiteuse par les leaders politiques provinciaux ». D'un montant total de quarante-huit milliards pour quarante-huit départements, et deux pour des frais de gestion, le FID va « changer en profondeur l'organisation de la gouvernance », selon une source de la présidence.

GUINÉE ÉQUATORIALE

Le président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema, a déploré le « manque » de « solidarité en Afrique » en réponse à une question sur la tentative de « coup d'Etat » que Malabo a affirmé avoir déjoué en janvier. « Il manque beaucoup de solidarité en Afrique », a déclaré le chef d'Etat, lors d'une conférence de presse, affirmant « ne pas comprendre » comment, « pour des montants insignifiants », certains Tchadiens, Centrafricains et Soudanais aient pu être recrutés « pour sacrifier leur vie afin d'aller attenter contre les personnes d'une autre nation ». La Guinée équatoriale a connu une histoire agitée de coups et tentatives de coups d'Etat depuis son indépendance de l'Espagne en 1968.

BÉNIN

Quelque quatre cent cinquante-six jeunes béninois, âgés de 18 à 25 ans, ont été interpellés, dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité déclenchée par le gouvernement béninois, début mars dernier. Le mode opératoire de ces cybercriminels diffère d'un dossier à un autre, soit par romance ou

par proposition de vente des articles fictifs. Face à ce fléau, les parquets généraux ont engagé, depuis quelques mois, des actions de répression contre ces délinquants, les cybercriminels, citant une condamnation de trente-six mois à Ouidah, une condamnation de soixante-six mois avec cinquante millions FCFA de dommages et intérêts à Cotonou et plusieurs condamnations de vingt-quatre mois à Parakou. Les parquets vont désormais requérir des peines allant jusqu'à vingt mois d'emprisonnement ferme.

AFRIQUE

Le contrôle des frontières aériennes pour lutter contre les menaces liées aux trafics illicites sur le continent africain a été préconisé à Dakar par le représentant régional de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, Pierre Lapaque. Selon lui, l'Afrique est en train de devenir « non seulement une zone de consommation de drogues mais aussi un territoire de destination des stupéfiants ». « Les trafics illicites d'êtres humains, de devises, d'armes légères et autres se développent également de manière alarmante en Afrique », indique-t-il.

ANGOLA

Le gouvernement angolais a prononcé le décès prématuré de son premier satellite national, Angosat-1, perdu dans l'espace, mais il a aussi déjà annoncé la naissance d'ici à la fin 2020 de Angosat-2. Les spécialistes du constructeur Energia RSC en avaient perdu le contrôle sitôt sa mise sur orbite, en décembre 2017. Ils avaient réussi à rétablir le contact quelques jours plus tard, avant que l'engin ne s'égare, cette fois définitivement, dans le vide intersidéral. Angosat-2 commencera à être construit, sans aucun coût pour l'Angola. Ce satellite aura plus de capacité et sera plus sophistiqué que son prédécesseur. Il sera livré aux autorités angolaises dans un an et demi.

Josiane Mambou Loukoulou et AFP

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le FMI va évaluer la gravité du phénomène dans chaque pays

La mesure qui débutera dès le 1er juillet a été annoncée lors d'une conférence organisée le 22 avril à Washington, aux Etats-Unis. Une rencontre ayant conduit l'institution financière à durcir le ton sur la pratique déloyale et à encourager les Etats à s'attaquer aux acteurs privés.

Après avoir reconnu qu'il manquait de « clarté » sur la corruption, le Fonds monétaire international (FMI) a adopté un nouveau cadre réglementaire pour permettre à ses équipes, via leurs missions annuelles sur le terrain, d'évaluer de manière régulière « la nature et la gravité de la corruption ».

L'institution financière s'est engagée à faire l'évaluation de ce mal, parce qu'il affecte maintenant tous les pays dans le monde, le secteur public comme privé. Elle encourage les pays membres à « se prêter volontairement à une évaluation de leurs dispositifs juridiques et institutionnels », dans le cadre des missions annuelles de surveillance. De même, elle va examiner en particulier « s'ils criminalisent et jugent les versements de pots-de-vin à des fonctionnaires étrangers et s'ils disposent de mécanismes adéquats pour éra-

diquer le blanchiment et la dissimulation d'argent sale ». À ce sujet, Christine Lagarde a indiqué que le FMI pouvait demander à examiner le détail des contrats des entreprises, observant que les secteurs miniers, de la construction et des télécommunications étaient les plus touchés par la corruption. La corruption sévit dans tous les échelons de la société, comme le prouvent certains dirigeants de pays, autres cadres de l'Etat, qui sont poursuivis par la justice pour blanchiment d'argent ou détournement de finances publiques. Et commentant ce phénomène, la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, qui participait à la conférence de Washington, a déploré ce mal qui gangrène chaque pays. « Nous savons que la corruption affecte les pauvres (...), sape la confiance dans les institutions », a-t-elle déclaré. «

Nous ne devons pas inter-férer dans la politique des Etats mais lorsqu'il en va de problématiques macro-économiques (...), lorsque nous négocions le début d'un programme d'aide financière, nous avons toute la légitimité pour agir », a-t-elle ajouté. Christine Lagarde a souligné que l'élaboration d'un programme d'aide pouvait être

les pots-de-vin versés chaque année dans le monde, l'institution soulignait qu'ils totalisent, à eux seuls, entre 1 500 et 2 000 milliards de dollars, soit pas loin du Produit intérieur brut (PIB) français. Les pays aussi bien riches que ceux en développement sont concernés alors que la population, la plus défavorisée, en est la victime parce qu'elle dépend

œuvre des réformes et de réels progrès dans la lutte contre la corruption.

« La corruption prospère dans l'obscurité », a poursuivi Christine Lagarde, se félicitant de ce que les équipes de son institution avaient obtenu du comité de direction le feu vert « pour être plus intrusives ». Ce qui va leur permettre de s'attaquer aux acteurs privés, dont les multinationales, qui se livrent à des pratiques de corruption ou qui contribuent au blanchiment d'argent.

La ministre des Finances du Paraguay, Lea Gimenez, et le ministre béninois du Développement, Abdoulaye Bio-Tchané, ont, de leur côté, relevé que la corruption est un problème qui implique de nombreux acteurs et qui est multidimensionnel. Et plaidant pour la lutte contre l'impunité, le ministre du Bénin a dit que l'on doit « s'assurer que toutes les lois et réglementations sont en place pour sanctionner les auteurs ».

Nestor N'Gampoula

« La corruption prospère dans l'obscurité »,

l'occasion de « mettre un maximum de pression » pour exiger des informations complètes.

2% de la richesse mondiale engloutie par la corruption

Dans un rapport publié il y a deux ans, le FMI avait estimé que la corruption engloutit surtout chaque année 2% de la richesse mondiale et nuit au partage équitable de la croissance économique. Evoquant

davantage de services publics plus coûteux en raison de la corruption.

Si le FMI n'a pas de pouvoir policier en matière de corruption, il faut signaler qu'elle peut exercer une certaine pression via ses programmes d'aide financière. C'est ce qu'elle fait lorsque le déblocage des fonds supplémentaires pour certains pays est conditionné par la mise en

PRÉVENTION DES CONFLITS

La diplomatie au menu d'une réunion de l'ONU

La rencontre de deux jours qui s'ouvre le 24 avril permettra aux participants de discuter des moyens de s'attaquer aux causes profondes des conflits et de renforcer la capacité des Nations unies à construire et maintenir la paix.

Organisée à l'initiative du président de l'Assemblée générale des Nations unies, Miroslav Lajcak, la réunion de haut niveau sera le plus grand rassemblement de chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que de ministres, au siège de l'organisation, depuis le débat général de septembre 2017. En raison de son importance, des questions de médiation y seront également abordées. Les participants vont réfléchir sur la nécessité d'augmenter le financement des activités de consolidation de la paix des Nations unies, renforcer les partenariats cruciaux et le rôle des femmes et des jeunes dans les efforts de prévention des conflits, ainsi que

« La prévention peut sauver d'innombrables vies et faire économiser des milliards de dollars à la communauté internationale »

unies appelle à sauvegarder les générations futures du fléau de la guerre. Miroslav Lajcak a déploré le fait que la communauté internationale traite souvent des conséquences des conflits plutôt que de les prévenir, au moment où ils sont en hausse dans de nombreuses parties du monde. « La prévention peut sauver d'innombrables vies et faire économiser des milliards de dollars à la communauté internationale », a-t-il poursuivi, précisant qu'il entend faire de cette prévention des conflits le fil conducteur de la rencontre de haut niveau. Et soulignant que « la paix est tellement importante », le président de l'Assemblée générale

a insisté qu'« il n'y a pas de développement, de protection des droits de l'homme, s'il n'y a pas de paix ».

Signalons que l'actrice et ambassadrice de bonne volonté du Programme des Nations unies pour le développement, Michelle Yeoh, ainsi que l'auteur et défenseur de l'Unicef, Ishmael Beah, sont également attendus à cette rencontre sur la prévention des conflits qui réunira aussi des responsables de la société civile et du secteur privé.

N.N'G.

ASILE ET IMMIGRATION

Le texte français critiqué au sein de l'UE

Bien que controversé, le projet de loi « asile et immigration » a été adopté le 22 avril, en première lecture à l'Assemblée nationale à 228 voix contre 139. Mais certaines dispositions pourraient s'avérer contraires au droit européen. Il concernait l'Asile et l'accueil, la lutte contre l'immigration clandestine, le civisme et l'installation des étrangers.

Les discussions ont révélé quelques désaccords au sein de la majorité, la République en marche (LREM). L'un de ses députés, Jean-Michel Clément, a préféré démissionner, quatorze autres se sont abstenus.

L'asile et l'accueil des étrangers

Il a été décidé de réduire le délai d'instruction de onze à six mois, recours y compris ; le renforcement de la protection des jeunes filles et jeunes hommes exposés à un risque de mutilations sexuelles ; le demandeur débouté ne pourra plus solliciter un autre titre de séjour à la fin de la procédure d'asile ; la facilité d'éloignement pour certains déboutés, même avant le recours ; un pays persécutant les homosexuels ne pourra plus être considéré comme « sûr » ; l'extension du regroupement familial aux frères et sœurs.

La lutte contre l'immigration irrégulière

La rétention administrative maximale d'un individu sera désormais de quatre-vingt-dix jours, contre quarante-cinq précédemment ; la retenue administrative pour vérifier le droit au séjour passera de seize à vingt-quatre heures ; la possibilité d'accorder l'aide au retour

volontaire à un étranger placé en rétention.

Français, civisme et installation Pour les immigrés arrivant en territoire français, il sera proposé un contrat d'intégration républicaine associant formation et apprentissage du français avec au moins quatre cents heures de cours minimum ; l'apprentissage à la connaissance de la France grâce à soixante heures de cours « civiques » ; la facilité de l'accompagnement vers l'emploi et le logement pour les étudiants-chercheurs ; les dispositions protectrices des femmes victimes de violences conjugales ; l'extension du « passeport talent » (qui permet de travailler en France) à de nouvelles catégories.

Des dispositions « contraires » au droit européen

Si le droit européen autorise les Etats membres à maintenir en rétention des personnes en attente d'expulsion pour une durée pouvant aller jusqu'à dix-huit mois, l'augmentation de la durée maximale de rétention pourrait cependant s'avérer inefficace sur le nombre de reconduite à la frontière, selon certains experts.

Certaines associations, comme la Cimade, ont contesté cinq mesures du projet de loi.

Pour expulser un étranger en situation irrégulière, son pays d'origine doit, en effet, reconnaître qu'il est bien l'un de ses ressortissants, expliquent les associations. En l'absence de passeport, le pays doit émettre un laissez-passer consulaire, sans lequel l'expulsion n'est pas possible. Afin de réduire l'instruction des dossiers par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, le texte propose les étapes de la procédure. Les recours devant la Cour nationale du droit d'asile devront être soumis dans les quinze jours suivant un refus, contre un mois auparavant. « Ce raccourcissement de délais a été couplé à la fin de la nature suspensive du recours, dans certains cas. Une disposition qui pourrait mettre la France en délicatesse avec le droit européen », note-t-on. Un recours ne sera pas toujours suspensif de la procédure d'expulsion s'il est introduit par des ressortissants de pays sûrs.

La Cour européenne des droits de l'homme a déjà condamné la France en 2013, considérant que l'absence d'appel suspensif pour certaines catégories de demandeurs d'asile violait leur droit à un recours effectif. Dans la foulée de ce jugement, la France avait introduit un appel suspensif dans sa réforme du droit d'asile de 2015.

Le texte français a également suscité des critiques au parlement européen, le 17 avril, lors de la visite du président Emmanuel Macron.

Noël Ndong

GRANDE-BRETAGNE

Lancement du premier Forum sur l'économie bleue en Afrique

La rencontre va se tenir à Londres, les 7 et 8 juin, une date qui coïncide avec la journée mondiale de l'océan, a-t-on appris.

Quelque cent-cinquante délégués et intervenants vont prendre part au premier forum sur l'économie bleue en Afrique (Feba), parmi lesquels des ministres, des chefs d'entreprise, des experts des océans et des organisations environnementales et maritimes. Leur discussion sera la contribution des océans à l'économie africaine. L'économie bleue occupe une place centrale dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine. La première édition du forum couvrira l'Agenda et permettra aux entreprises et aux décideurs de comprendre et de réaliser les potentialités d'investissement dans l'économie bleue en Afrique ainsi que de créer un modèle de gestion durable pour le futur. Les enjeux sont énormes. La fondatrice du Feba 2018 et présidente directrice générale (PDG) de Bule Jay Communication, Leila



Ben Hassen, explique: «Le Feba 2018 est une plate-forme qui permettra de débattre de questions cruciales autour de l'économie bleue, notamment en matière de création d'emploi, de croissance et de développement durable du continent».

Ajoutant: «Nous examinerons également les politiques économiques qui viendront soutenir

l'économie des océans et permettront d'offrir de nouvelles opportunités pour les investisseurs et entrepreneurs. En Afrique, où 70% des pays sont côtiers, l'océan est non seulement l'un des moteurs principaux des échanges commerciaux mais aussi une source importante de nourriture et d'énergie pour la population».

Le président et PDG du World Ocean Council, partenaire du Feba 2018, Paul Holthus, a affirmé : «Au World Ocean Council, nous traitons des questions transversales touchant au développe-

ment des océans, à la science et à l'environnement. Nous sommes déterminés à faire progresser le développement et la mise en oeuvre de solutions axées sur l'industrie pour relever les défis de la durabilité des océans. Le Feba est un rassemblement important pour la sensibilisation et le dé-

veloppement d'un réseau autour de l'économie bleue africaine et en particulier le développement durable et des opportunités d'affaires que l'Afrique a à offrir dans le domaine».

veloppement d'un réseau autour de l'économie bleue africaine et en particulier le développement durable et des opportunités d'affaires que l'Afrique a à offrir dans le domaine».

«Plusieurs pays africains élaborent déjà des stratégies pour intégrer l'économie bleue dans leurs plans de développement nationaux»

Lopes, a salué l'initiative et a déclaré : «Plusieurs pays africains élaborent déjà des stratégies pour intégrer l'économie bleue dans leurs plans de développement nationaux», citant, par exemple, les Seychelles, qui ont créé un ministère dédié à la promotion de l'économie bleue. Carlos Lopes a invité plusieurs pays à suivre la voie de l'Afrique du Sud - elle a mis en place l'Opération Phakista qui devrait créer plus d'un million de nouveaux emplois d'ici à 2030 et ajouter plus de 177 milliards de ZAR à l'économie du pays - pour «tirer profit des opportunités socio-économiques disponibles».

Elle englobe également les industries extractives, telles que l'ex-

Noël Ndong

«Le Feba 2018 est une plate-forme qui permettra de débattre de questions cruciales autour de l'économie bleue, notamment en matière de création d'emploi, de croissance et de développement durable du continent».

" Enfin au CONGO ! "



Condor

Prenez votre envol !

" SOYEZ
LES
BIENVENUS ! "




- Qualité, Prix, Service après vente assuré

📍 Camp Clairon, Brazzaville, Congo
en face de la station Puma

☎ 05 035 06 06

www.condor.dz

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM PANAFRICAIN

La quinzième édition s'achève à Cannes

Cinq jours après la présentation des films en compétition, l'édition 2018 de l'événement, présidée par Claudia Haïdara-Yoka, a dévoilé et décerné son palmarès officiel des Dikalo Awards 2018.

Le 22 avril en soirée, à l'Espace Miramar, le clap de fin est tombé sur la fenêtre ouverte au monde par le rendez-vous de 2018 de la promotion du cinéma africain. Avec ses cinéastes et artistes venus des quatre coins du monde, de la Croisette artistique à Cannes, brasseur de rêves, Claudia Haïdara-Yoka a déclaré close la quinzième édition.

Dans son allocution qui a précédé les remises de « Dikalo », la présidente du jury « long métrage », la Congolaise Claudia Haïdara Yoka, a qualifié le

Festival de « riche et éclectique ». Il y avait au total quarante-cinq films en compétition. « Nous avons travaillé avec nos cœurs et surtout avec nos sensibilités et nos expériences variées. Il est toujours très difficile de trancher », a souligné la Congolaise, consciente que ce genre de discours de clôture, le public l'entend « à chaque édition ». Elle a conclu que le jury n'a pas moins constitué une « équipe solidaire avec un souci d'équité ».

Pour le palmarès officiel des Dikalo Awards 2018, le premier



Des acteurs ayant tourné dans les six films courts métrages congolais (DR)

prix du meilleur long métrage fiction a été remporté par la Guadeloupéenne Caroline Jules pour son film « Torments of love / Tourments d'amour ». Prix du documentaire « Somebody clape for me » de Luciana Farah (Ouganda) ; meilleur court métrage « Proclamation punctuation » Servina G Kidane (USA) ; Meilleure interprétation féminine « Angélica » Manisol Gomes (Puerto Rico) ; Meilleure interprétation masculine « Hakkunde » Asurf Oluseyi (Nigeria).

Le prix « Nord-Sud Développement » a été décerné au réalisateur du documentaire « Les derniers animaux » de l'Américaine Kate Brooks. Ce coup de cœur a été justifié par le président du Festival, Eteïl Basile Nguangue Ebelle, en attirant l'attention sur les dangers de la déforestation en Afrique. « *J'ai vécu au milieu des Pygmées, j'irai peut-être finir ma vie dans la forêt, en leur compagnie. Or, le terme de leur existence est lié au respect de la nature* », a

spécifié ce panafricain farouche. La suite au prochain épisode avec la promesse d'avoir, parmi les invités d'honneur, Julien Lepers, « ami de l'Afrique », déjà présent au gala de soutien animé par l'artiste Prince Kestang, la veille, à l'hôtel Carlton de Cannes.

Rappelons que cette édition s'est tenue du 18 au 22 avril à Cannes, en France.

Marie Alfred Ngoma,
de retour de Cannes



« J'ai vécu au milieu des Pygmées, j'irai peut-être finir ma vie dans la forêt, en leur compagnie. Or, le terme de leur existence est lié au respect de la nature »

MUSIQUE

Corrosif, un groupe prometteur

Les artistes du groupe sont sur les pas des grands noms de la musique rumba. Une imitation qui leur permet de redonner du punch ou du ténor à ce style qui, selon eux, perd de plus en plus son originalité.

Depuis sa création en 2010, Corrosif multiplie des prestations, afin de montrer au public ses chansons issues de plusieurs styles musicaux comme le rap, le reggae, le coupé-décalé, l'afro-beat et la rumba, leur style-phare.

Parmi ces chansons, il y a, « Pas de feu », « Sapologie », « Best solida », « Validé ». DMC jah Djei et Vini T-time, les deux leaders de ce groupe, éduquent la population à l'image de leurs idoles, Youlou Mabiala, Papa Wemba et les légendaires Bantous de la capitale. Malgré leurs efforts, ces jeunes sont confrontés à plusieurs difficultés. Ainsi estiment-ils que « les organes en charge de la musique doivent accompagner les artistes car, au Congo, il y a tout. L'art n'est réellement pas soutenu dans le pays ».

Rude Ngoma (Stagiaire)



Les leaders du groupe/credit photo Adiac

CEEAC

Plaidoyer pour l'organisation de la 10^e conférence des ministres des PME

Les ministres en charge de l'Artisanat, des petites et moyennes entreprises de trois Etats membres de la Communauté ont échangé, le 20 avril, avec le secrétaire général adjoint chargé du département Programme budget administration et ressources humaines, Tabu Abdallah Manirakiza, assurant l'intérim du secrétaire général, Ahmad Allam-MI.

Bertrand Touaboye (RCA), Irène Lindzondo (Gabon) et Pélate Niyonkuru (Burundi) ont échangé autour des points suivants : présentation des conclusions de la 9^e conférence des ministres du Codepa, tenue à Bulawayo (Zimbabwe) en 2017 ; les canaux de collaboration entre le Codepa et la CEEAC (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale), en vue de la mise en œuvre de programmes et projets sous-régionaux de développement de l'économie de l'artisanat africain. En outre, ils ont plaidé pour un appui financier, en vue de l'organisation de la 10^e conférence prévue à Bangui, en République centrafricaine, ainsi qu'une participation de haut niveau de la CEEAC à cette conférence.

Plusieurs autres sujets ont été au centre des échanges : la tenue d'une rencontre des ministres de l'espace CEEAC en marge de la conférence de Codepa de Bangui, en juin ; l'accompagnement de la ministre burundaise en charge de l'Artisanat, déléguée régionale Afrique centrale pour le succès de son mandat, notamment la mise en œuvre de sa feuille de route et ce, en collaboration avec la CEEAC et la Confédération des artisans et des petites entreprises d'Afrique centrale.

Les ministres ont également lancé le projet d'élaboration d'une feuille de route pour l'opérationnalisation du Fonds de développement de l'artisanat et des petites entreprises d'Afrique centrale, et du Programme d'appui au développement de l'artisanat et des petites entreprises en Afrique centrale.

Au cours de cette rencontre, le secrétaire général adjoint a rappelé l'importance de l'économie de l'artisanat et des petites entreprises dans les activités du secrétariat général de la CEEAC et des Etats membres, en raison du rôle de ce secteur dans la diversification de l'économie, le développement des petites entreprises, la création d'emplois, la valorisation des savoir-faire traditionnels, la valorisation des ressources naturelles et non biologiques et l'amélioration des revenus et des conditions de vie de la population.

Yvette Reine Nzaba

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 31e journée, 4e division, groupe Nord

Rehden concède le nul 1-1 face à Eutin. Francky Sembolo, titulaire, a été remplacé à la 60e.

Allemagne, 35e journée, 4e division, groupe Sud-Ouest

Le Röchling Völklingen s'incline 0-2 sur le terrain de la réserve de Mayence. Sans Rudy Mpassi.

Allemagne, 31e journée, 4e division, groupe Ouest

Défaite à domicile pour le Westfalia Rhynern face à Verl (0-3). Sans Exaucé Andzouana.

Allemagne, 31e journée, 4e division, groupe Nord-Est

Flodyn Baloki, titulaire, et Neustrelitz battent sèchement le Viktoria Berlin (3-0).

Angleterre, 44e journée, 3e division

Nette de victoire de Blackpool à Gillingham (3-0). Sous les yeux de Christoffer Mafoumbi, remplaçant.

Angleterre, 44e journée, 4e division

Premier but sous le maillot d'Accrington pour Offrande Zanzala (deux réalisations avec les U23 de Derby County avant son prêt), buteur à la 95e. Entré à la 84e, il porte ainsi la marque, sur penalty, à 4-0 sur le terrain de Wycombe. Leader du championnat avec 90 points, Accrington évoluera la saison prochaine en League One (3e division).

Amine Linganzi était titulaire lors de la défaite de Swindon face à Grimsby Town (0-1).

Belgique, 5e journée des play-offs 1, 1re division

Le Sporting Charleroi bat La Gantoise (2-1). Titulaire, Francis N'Ganga a tenu son rang sur le flanc gauche. Avec 30 points, les Zèbres sont derniers des ces play-offs, mais ne comptent que 4 points de retard sur An-

derlecht, le 2e.

Belgique, 5e journée, des play-down, 2e division

Roulers l'emporte 3-1 à Tubize. Avec un 3e but signé Maël Lépicier. Sa deuxième réalisation de la saison.

Jordan Massengo et l'Union-Saint-Gilloise, déjà assurés du maintien, s'inclinent à domi-



Offrande Zanzala et Maël Lépicier, tous deux buteurs ce week-end (DR)

cile face à Westerlo (0-2).

Angleterre, 44e journée, 2e division

Sans Christopher Samba, resté sur le banc, Aston Villa cartonne à Ipswich Town (0-4).

Les Vilains sont 4e avec 82 points, à deux longueurs du 2e, Cardiff. Pas de trace Chris Goteni dans le groupe d'Ipswich.

Belgique, 5e journée des play-offs 1, 1re division

Sans Sylvester Ganvoula, resté sur le banc, Anderlecht perd à Genk (1-2).

Chypre, 7e journée des play-down, 1re division

Sans Rahavi Kifoueti, en conflit avec sa direction, Doxa chute chez le Nea Salamis (1-4).

Ermis s'incline à domicile face à Paphos (0-1) avec Juvhel Tsoumou, titulaire.

Au classement, Doxa est premier avec 43 points, devant Ermis, 2e avec 42 points.

Espagne, 34e journée, 1re division

Sans Merveil Ndockyt (genou gauche), Getafe l'emporte à Eibar (1-0). Les Madrilènes sont 7e avec 48 points.

France, 34e journée, 2e division

Nancy reprend espoir dans la lutte pour le maintien en battant Auxerre (2-1). Les

Lorrains restent 18e et barragistes, mais reviennent à 1 longueur de Bourg-en-Bresse, premier non reléguable. Tobias Badila était titulaire sur le flanc gauche de la défense.

Portugal, 35e journée, 2e division
Gaïus Makouta a été remplacé à la 66e lors du revers de Covilha à Madère (0-1). Averti à la 58e.

Turquie, 30e journée, 1re division

Sans Delvin Ndinga, suspendu pour cumul d'avertissements (4), mais avec Thievy Bifouma titulaire (averti à la 58e et remplacé à la 88e), Sivasspor s'impose 2-0 à Trabzonspor.

Dzon Delarge n'est pas entré en jeu lors de la belle victoire de Bursaspor chez la lanterne rouge, Karabukspor (4-1).

France, 31e journée, 3e division

Battus à Chambly (0-1), Grenoble et Fernand Mayembo, titulaire, maintiennent la suspense quant à leur montée en Ligue 2.

Deuxièmes avec 45e points, ils sont désormais à 6 points du Red Star, le premier. Et manquent l'occasion d'accentuer leur avance sur Rodez (3e avec 45 points). Les Aveyronnais se sont inclinés à domicile face à Cholet (0-1). Remplaçant, Kévin Mondziaou Zinga est entré à la 32e. Un tir dans le petit filet (36e), un duel perdu à la 65e et un avertissement à la 84e pour l'ancien Bordelais.

Match nul entre Concarneau et Avranches (2-2). Sans Blanstel Koussalouka.

Averti dès la 18e, Bradley Mazikou a été remplacé à la 60e lors de la large défaite de Dunkerque face au Red Star (0-3).

Samedi, les Tango lavallois ont pris une douche froide à Béziers (1-5). Randi Goteni est entré à la 81e, tandis que Davel Mayela a quitté le pré à la 71e.

Camille Delourme

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

VILLA A LOUER

À Brazzaville près du centre culturel Français
Une propriété sur terrain de 2200m² comprenant :

- Une villa avec un salon, une salle à manger
- Une cuisine meublée
- Six chambres
- Une grande piscine (35m x 4m)
- Un vestiaire + wc + douche
- Une annexe de 4 pièces
- Un groupe électrogène
- Un garage à deux places

Contacts : 05 551 87 12 / 06 678 19 46

A Brazzaville quartier résidentiel près de l'Ambassade des Etats-Unis une propriété comprenant :

- Un double salon et une salle à manger
- Une grande cuisine avec pièce annexe
- Sept chambres + sept salles de bain
- Une buanderie et un garage
- Deux annexes, un sous-sol et un jardin
- Equipée d'un forage et d'une clôture électrique

Contacts : 05 551 87 12 / 06 678 19 46

DÉMISSION DE SÉBASTIEN MIGNÉ

Le ministère des Sports dit sa part de vérité

Le départ du sélectionneur des Diables rouges football prend déjà l'allure d'un feuilleton à rebondissements.

Au lendemain de sa première victoire sur le banc des Diables rouges (2-0) sur la Guinée Bissau dans le cadre de la journée Fifa, Sébastien Migné annonçait, le 29 mars, la résiliation du contrat qui le liait au Congo. Mais les autorités nationales refusent de valider son départ, le considérant jusqu'aujourd'hui comme le sélectionneur des Diables rouges engagés dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Cameroun 2019.

Selon des informations recueillies auprès du ministère des Sports et de l'éducation physique, la partie congolaise lui avait demandé, le 18 avril, de revenir sur sa décision. Le sélectionneur des Diables rouges, a-t-on appris, avait déjà pris toutes les dispositions pour partir alors que le Congo considère que « s'il y a résiliation de contrat, elle l'est par décision unilatérale abusive de M. Sébastien Migné, ainsi se réserve-t-elle l'avantage de toute procédure de droit pour obtenir justice ».

Pour les autorités congolaises, en jetant l'éponge le 29 mars, Sébastien Migné n'a pas respecté les clauses du contrat qui le liait avec le onze national. Le ministère des Sports soutient que cette résiliation est entachée d'un vice de forme puisqu'elle s'est faite au mépris de l'article 10 alinéa 2 du contrat de travail à durée déterminée. Dans le document, il est écrit que « le contrat ne peut être

résilié que dans les cas suivants : l'accord des deux parties, la faute lourde imputable d'une des parties et cas de force majeure ». Le ministère des Sports précise que Sébastien Migné ayant accepté l'apurement de toutes ses dettes, refuse de poursuivre les relations contractuelles avec la République du Congo et la Fédération congolaise de football tout en revendiquant 52

« le contrat ne peut être résilié que dans les cas suivants : l'accord des deux parties, la faute lourde imputable d'une des parties et cas de force majeure »

294 euros au titre de dommages et intérêts. Le ministère ajoute que Migné ne peut pas mettre un terme à ce contrat et demander par la même occasion le versement des indemnités et/ou paiement, tel qu'exige ce type de résiliation. « C'est pourquoi, il ne peut donc pas s'arroger délibérément le droit d'ériger en faute lourde ou en cas de force majeure, le fait que l'employeur a accusé simplement un retard qui n'est pas un refus de paiement de ses salaires et indemnités », a indiqué



Sébastien Migné/Adiac

le ministère. Les raisons avancées par Sébastien Migné ne peuvent donc pas justifier la rupture de contrat de travail à durée déterminée avant terme, a martelé la partie congolaise. D'ailleurs, elle précise qu'en décidant de cette rupture, le sélectionneur des Diables rouges a violé les dispositions des articles 37-2; 9 et 10 alinéa 2 du code du travail. Par ailleurs, dans la recherche de la

solution et dans l'intérêt de toutes les parties, ont révélé les cadres du ministère des Sports, la partie congolaise avait, dans une lettre adressée le 2 avril à Sébastien Migné, souhaité qu'il revienne afin que la rupture des relations intervienne suivant les termes du contrat. « Afin de réparer le préjudice subi, la République du Congo et la Fécofoot s'adressent à la justice congolaise

pour le règlement définitif du litige », note-t-on.

Le ministère des Sports a poursuivi que Sébastien Migné pensait que dans son contrat, la charge de sa famille serait également prise en compte par l'Etat congolais. Or sa rémunération mensuelle fixe nette des charges, taxes et impôts était évaluée à 39 500 euros repartis de la manière suivante : 30 000 euros pour son salaire avec prise en charge du préparateur physique et de l'entraîneur des gardiens; 7 500 euros pour l'entraîneur adjoint en même temps responsable de l'équipe A et 2 000 euros pour les charges domestiques du sélectionneur. « Pendant la durée du contrat, l'employeur s'engageait aussi à verser à l'employé, pendant toute la durée effective du contrat, les primes de matches correspondant aux montants alloués aux joueurs majorés du double. À son adjoint et préparateur physique, le montant alloué aux joueurs plus la moitié », a renchéri le ministère.

Sébastien Migné avait signé le contrat qui le liait avec les Diables rouges, le 13 mars 2017, avec pour objectif de qualifier l'équipe nationale congolaise à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, Cameroun 2019. En huit rencontres disputées sur le banc de cette sélection, le bilan n'a pas été éloquent (quatre défaites, trois nuls et une victoire).

Affaire à suivre

James Golden Eloué

maloloba
FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE, DANSE ET CIRQUE DU CONGO
1^{ère} édition

ALLEMAGNE
BRÉSIL
CONGO B
EGYPTE
ESTONIE
GUADELOUPE
PÉROU
RDC

THÉÂTRE
DANSE
CIRQUE
CONFÉRENCE
RENCONTRES PROFESSIONNELLES

22 > 28
AVRIL 2016
BRAZZAVILLE-CONGO

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
UBIZNEWS
Ethiopian
Mairie de Brazzaville
Les Coucoux
ZIANA.TV
INSTITUT FRANÇAIS CONGO
RADIO MUCHEC
100.3 FM
satSuru
LCB Bank

★★★★ HOTEL AFRICA ★★★★★
PRESENTE
UN SPECTACLE DINATOIRE MUSIQUE ET COMEDIE

TOUS LES VENDREDIS
À PARTIR DU
27 AVRIL
19H00

INÉDIT AU CONGO

JUNIOR DE MAT
BRAZZA COMEDY SHOW

DJOSON PHILOSOPHE
SUPER NKOLO-MBOKA

15 000 FCFA LE REPAS GASTRONOMIQUE
CONGOLAIS ET FRANCAIS

Sur réservation
22 260 0103

41, Rue KOUYOU-Arrêt BATEKE / Croisement avenue de la paix.
Hotel-Africa-844662799029571 @HTELAFRICA1 www.hotelafrika-congo.com

RAPATRIEMENT DE LA DÉPOUILLE D'ÉTIENNE TSHISEKEDI

Une trêve décrétée dans l'espace politique

Le gouvernement s'est engagé, au terme d'un accord conclu le 21 avril avec les familles biologique et politique de l'ancien Premier ministre, à prendre en charge tous les frais relatifs à ses obsèques.

Après moult tergiversations, le gouvernement vient enfin de lâcher du lest en autorisant le rapatriement de la dépouille de feu Étienne Tshisekedi. Cette fois-ci est peut-être la bonne car l'exécutif national s'est finalement décidé à jouer franc jeu après avoir bloqué inutilement un processus qui aura pris plus de temps que prévu. Quinze mois se sont, en effet, écoulés depuis le décès le 1er février 2017 à Bruxelles du « sphinx » de Limete sur fond de polémique, notamment sur le lieu d'inhumation assorti de conditionnalités posées tant par sa famille que par l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Aujourd'hui, toutes les parties concernées semblent avoir retrouvé la voie de la raison et la tendance est de faire table rase de ce passé tumultueux en repartant sur de nouvelles bases.

Le 21 avril à Kinshasa, les parties prenantes impliquées dans l'organisation des obsèques d'Étienne Tshisekedi, à savoir le gouvernement, la famille biologique et l'UDPS, s'étaient retrouvées via leurs représentants respectifs pour procéder aux derniers réglages. Il découle de leurs dis-

cussions un modus vivendi sur lequel les uns et les autres ont fait le serment de s'y conformer. Cet accord de principe s'articule sur les points essentiels suivants: l'engagement du gouvernement de prendre en charge tous les frais relatifs aux obsèques; des hommages officiels et populaires à rendre au défunt en tant qu'ancien Premier ministre; l'exposition pendant quarante-huit heures de la dépouille au Palais du peuple; l'inhumation dans une concession familiale située dans la commune de la N'sele.

Tout compte fait, un avion spécial sera dépêché à Bruxelles pour ramener la dépouille du regretté leader de l'UDPS à Kinshasa. Cependant, aucune date n'a été communiquée quant au rapatriement du corps d'Étienne Tshisekedi. Une tâche confiée à la commission spéciale chargée de l'organisation des funérailles placée sous l'autorité du vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur et sécurité. Une structure qui compte en son sein neuf membres en raison de trois délégués par composante (gouvernement - famille - UDPS). Au-delà, les parties impliquées dans ces obsèques se sont engagées à appliquer de bonne foi l'accord et, surtout, d'observer une trêve politique jusqu'à l'enterrement du vieil opposant. Du côté officiel, l'on se

réjouit de ce dénouement, ou mieux de la levée de toutes les entraves qui, jusque-là, annihilaient tout effort de rapatriement de la dépouille d'Étienne Tshisekedi. « Nous allons finalement nous exécuter pour que tout se passe dans la paix, dans l'honneur que nous devons rendre à l'illustre disparu », a déclaré le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur et sécurité, Henri Mova Sakany.

Des appréhensions perceptibles dans l'opposition

Dans les rangs des opposants, des appréhensions sont perceptibles surtout par rapport au revirement à 90° du gouvernement qui, subitement, fait montre d'un activisme débordant après avoir gelé, des mois durant, un processus de rapatriement qui n'attendait que son quitus. En outre, le fait que cet accord tripartite gouvernement-famille-UDPS intervienne au moment où le pays s'apprête à aborder le dernier virage vers les élections de décembre laisse penser qu'il y a anguille sous roche, se convaincant-on à l'opposition. Certains leaders ont poussé l'outrecuidance jusqu'à qualifier le geste du gouvernement de « cadeau empoisonné » tout en soupçonnant le pouvoir de vouloir tendre un piège au tout nouveau président de l'UDPS, Fé-

lix Tshisekedi. « Le moment choisi par le pouvoir pour décanter enfin le dossier du rapatriement de la dépouille d'Étienne Tshisekedi n'est pas un fait isolé. Il tient d'un calcul politique bien ficelé en haut lieu de la majorité présidentielle », a pour sa part réagi le sénateur Modeste Mutinga, cité par « Le Potentiel ». Dans ce qu'il considère comme un marché des dupes, l'opposant note que l'UDPS part perdant avec, à l'opposé, des dividendes politiques évidents qu'entend tirer la majorité au pouvoir de ces obsèques.

Une chose est sûre, c'est que la ferveur populaire qui devrait initialement caractériser le rapatriement d'Étienne Tshisekedi a pris un sérieux coup à cause des tergiversations récurrentes des acteurs politiques qui ont inutilement tiré les choses en longueur. À la veille des élections de décembre, le pouvoir voudrait se donner une bonne conscience en posant un geste fort susceptible de le rapprocher du parti-phare de l'opposition dont le leader, Félix Tshisekedi, serait dorénavant courtisé pour accéder à la Primature et, le cas échéant, repousser l'échéance électorale à la faveur d'une transition aux contours encore flous avec, bien entendu, l'actuel chef de l'État.

Alain Diasso

LUTTE CONTRE LE SIDA

La RDC et l'Iapac échangent sur l'objectif 90 90 90

La rencontre entre les deux parties a notamment porté sur les activités de la Task force ville mise en place pour combattre la maladie.

En visite de travail à Kinshasa, une délégation d'International association of providers of AIDS care (Iapac), conduite par Sindhu Ravishankar, a été reçue par le secrétaire exécutif national adjoint du Programme national multisectoriel de lutte contre le sida (PNMLS), le Dr Bernard Bossiky. Au cours de leur échange, les deux délégations ont focalisé leur discussion sur les priorités de la lutte contre le VIH-sida en vue d'accélérer la mise en œuvre de l'objectif 90 90 90 de l'Onusida et d'autres cibles d'ici à 2020 et mettre fin à la pandémie d'ici à 2030.

Le Dr Bernard Bossiky a expliqué à ses hôtes les avancées que le

pays a réalisées dans la perspective de la cible 90 90 90 d'ici à 2030. Dans le cadre de cette vision, a-t-il dit, il y a eu la mise en place du Programme national pour l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, l'implication des confessions religieuses, l'existence d'un site web d'informations de PNMLS, la création de la page Facebook et le groupe whatsapp « Les amis du PNMLS ». En sus de tout ceci, le Dr Bossiky a partagé l'expérience de la Société Brassicole « Bralima » qui a déjà réalisé l'objectif 90 90 90 pour mettre fin au VIH-sida pour le compte de ses travailleurs.

La lutte contre le sida, ont convenu les deux parties, passe aussi par la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec cette maladie. En dépit des efforts fournis en la matière, il faut cependant reconnaître que les malades sont toujours discriminés et stigmatisés. Aussi, la directrice de Task force ville, Sindhu Ravishankar, a estimé que la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le VIH-sida

en RDC doit être menée en renforçant les capacités des prestataires de soins et des leaders communautaires. Elle a relevé la nécessité d'avoir une plate-



Le Dr Bernard Bossiky en compagnie de la délégation de l'Iapac

forme sur la toile mondiale qui permettra la collecte et l'analyse rapide des informations sur les avancées de la lutte contre cette maladie.

Tout en encourageant l'Iapac à travailler plus sur le quiproquo de la persistance de la discrimination dans les milieux de soins, malgré toutes les formations reçues par les prestataires de soins, le secrétaire exécutif national adjoint du PNMLS a plaidé en faveur de l'Union nationale des personnes vivant avec le VIH-sida pour qu'elle soit appuyée dans l'extension du réseau dans la ville de Kinshasa, comme cela existe déjà dans les provinces du Nord-Kivu et Sud-Kivu. Initiative de mise en œuvre accélérée de l'objectif 90-90-90 dans les villes, dont celle de Kinshasa, la Task force ville, lancée en décembre 2014, est un partenariat mondial entre l'Onusida, l'Iapac, ONU- Habitat, la ville de Paris et des villes du monde entier. Elle comprend aujourd'hui deux cent cinquante municipalités.

Blandine Lusimana

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Gabriel Kyungu tient à la candidature de Moïse Katumbi

L'ex-président de l'Assemblée provinciale du grand Katanga a animé, le 21 avril, à Lubumbashi un meeting au cours duquel il a déclaré que les scrutins de décembre ne pourront pas se tenir dans le pays sans la participation de l'ancien gouverneur du Katanga.

Gabriel Kyungu wa Kumwanza a demandé aux Nations unies de mettre en place un comité international d'accompagnement devant faire le suivi des mesures de décriminalisation consignées dans l'Accord de la Saint-Sylvestre. « Ce comité international devra veiller à ce que, par exemple, les mesures de décriminalisation soient totalement appliquées », a-t-il expliqué, ajoutant: « Nous n'avons pas confiance dans tout ce qui est en train de se passer à la Céni ». Gabriel Kyungu s'est exprimé au cours d'un meeting organisé, le 21 avril, dans sa résidence à Lubumbashi et relayé par radiookapi.net.

Dans son intervention, le coordonnateur provincial dans le Grand Katanga de la plate-forme politique « Ensemble pour le changement » s'est dit convaincu de la participation de Moïse

Katumbi à la prochaine élection présidentielle attendue en RDC. Lors de cette manifestation politique, en effet, Gabriel Kyungu, s'appuyant sur la résolution 2409 de l'ONU, a promis à sa base la participation de l'opposant Moïse Katumbi à



Gabriel Kyungu wa Kumwanza

ce scrutin. La résolution 2409, a-t-il dit, a été très claire sur l'inclusivité dans le processus électoral. Expliquant ce terme, Gabriel Kyungu a noté que tout le monde devrait participer aux élections. « On a tendance à vouloir écarter Moïse Katumbi par peur », a-t-il dénoncé. Mais, pour la plate-forme « Ensemble pour le changement », les élections en RDC égalent à Moïse Katumbi au pays.

Lucien Dianzenza

HAUT-LOMAMI

Des champs dévastés par des éléphants

L'information a été donnée par le député provincial Paul Ngoy Nsenga Binthelu, reçu en audience la semaine dernière par le ministre des Affaires sociales, actions humanitaires et solidarité nationale, Eugène Serufuli Ngayabaseka.

En séjour à Kinshasa, le député provincial du Haut-Lomami est allé faire part au ministre des Affaires sociales du cri de détresse de la population de sa province, victime des dégâts causés par des éléphants en divagation dans les territoires de Malemba-Nkulu, Bukama et Kamina. À l'initiative du gouverneur du Haut-Lomami, Jackson Kalenga Mwenzemi, une commission parlementaire a été mise sur pied par l'Assemblée provinciale afin d'évaluer les dégâts causés par une centaine des pachydermes en divagation et recenser les doléances de la population victime.

Du rapport présenté au ministre Eugène Serufuli Ngayabaseka, l'on apprend que plusieurs villages ont vu leurs champs dévastés, cinq personnes sont mortes à Malemba-Nkulu, quatre autres à Bukama et quatre également à Kalemie. Une crise alimentaire et

sanitaire s'y est installée, plus de trente mille ménages de cent et huit villages de ces trois territoires d'une superficie de 11 964,84 km² avaient quitté leurs domiciles et 16 300 élèves sont en déperdition scolaire.

Face à cette situation, le ministre Eugène Serufuli a sollicité du gouvernement central un fonds d'assistance et une intervention sociale urgente en faveur des familles victimes de cette calamité naturelle dans la province du Haut-Lomami.

Avant d'être reçu par le ministre des Affaires sociales, Paul Ngoy Nsenga Binthelu s'était entretenu, auparavant, avec Jeanine Mabunda, représentante personnelle du chef de l'État chargée de la lutte contre les violences sexuelles et recrutements des enfants mineurs à des travaux forcés. Il lui a fait part des audiences foraines organisées à Kamina et de la situa-



Le député provincial Paul Ngoy Nsenga reçu par le ministre Eugène Serufuli des Affaires sociales, actions humanitaires et solidarité nationale

tion au Haut-Lomami où certaines femmes font des arrangements à l'amiable tout en gardant silence, ne permettant pas aux victimes des violences sexuelles de dénoncer leurs bourreaux.

Jeanine Mabunda s'est dit honorée de la visite de cet élu du peuple à qui il a sollicité le soutien des députés provinciaux du Haut-Lomami à son institu-

tion, tout en demandant à la population victime des violences sexuelles de briser le silence. Une adresse électronique est mise à la disposition des victimes (info@stoprdcsexuelle.com) ainsi que des dépliants. Le député provincial a, pour sa part, félicité la représentante personnelle du chef de l'État pour le travail abattu dans la lutte contre l'impunité en

aidant les organismes appropriés à poursuivre et punir les auteurs des violences sexuelles. Outre Jeanine Mabunda et le ministre Eugène Serufuli, Paul Ngoy Nsenga, qui est également artiste plasticien, a rencontré Ernest Kabila, le nouveau directeur général de la Radiotélévision nationale congolaise.

Martin Engimo

PRÉSIDENTIELLE 2018

Adolphe Muzito porté par l'Urép

Le nouveau regroupement politique et électoral, Unis pour la République (Urép), a désigné l'ex-Premier ministre comme son candidat au prochain challenge présidentiel.

Après sa suspension en tant que secrétaire permanent adjoint du Parti lumumbiste unifié (Palu) à la suite de la dynamique de rapprochement qu'il avait imprimée, de concert avec Gizenga Lughu, avec d'autres partis de l'opposition dont le MLC et l'UNC, Adolphe Muzito n'a jamais baissé les bras. L'ex-Premier ministre nourrit des ambitions, sommes toutes légitimes, et entend les concrétiser. Il se bat, pour ce faire, exploitant la moindre occasion pour se mettre en valeur dans un Palu où il se démarque de plus en plus des siens, en matière d'envergure politique et d'assise populaire. Présidentiable, il l'est et il le sait. En attendant que le Palu ne le désigne formellement comme son candidat à la prochaine présidentielle, conformément à son crédo d'aligner des candidats à tous les niveaux de scrutins, Adolphe Muzito tape déjà dans l'œil certains regroupements politiques.

C'est notamment le cas de la nouvelle plate-forme électorale, Urép, qui, à la faveur de sa sortie officielle le 20 avril, a jeté son dévolu sur l'élu de Kikwit pour porter ses espoirs lors du challenge présidentiel. En le désignant comme son candidat à la présidentielle de décembre, l'Urép croit ne pas se tromper sur son choix car, selon elle, Adolphe Muzito est bien l'homme de la situation, capable de permettre à la plate-forme de se hisser au sommet de l'État et à gagner la majorité dans les deux chambres législatives ainsi qu'aux assemblées provinciales et autres délibérantes.

Ce, pour former les gouvernements provinciaux et locaux, afin de mettre en œuvre le programme commun du gouvernement. Porteuse d'une vision plus ambitieuse pour la RDC, la plate-forme Urép pense qu'Adolphe Muzito est la personne attitrée pouvant l'aider à la matérialiser au profit du pays et de sa population.

Composée d'une vingtaine de partis politiques, l'Urép s'est dotée, depuis le 10 mars, d'une Charte qui se veut un tremplin populaire pour le lancement d'un programme ambitieux et pragmatique. Un programme de conquête, d'organisation et d'exercice du pouvoir-service, en vue de la transformation de la RDC et de sa mise en valeur pour la réalisation de son destin continental.

Atain Diasso

RUTSHURU

La résurgence du kidnapping préoccupe le Codhas

L'association exige la tenue urgente d'une réunion du comité de sécurité provincial sur le terrain en vue d'évaluer la situation sécuritaire et prendre des mesures urgentes et concrètes pour mettre fin au phénomène qui prend une allure inquiétante.

Dans un communiqué de presse publié le week-end dernier, le Centre d'observation des droits de l'homme et d'assistance sociale (Codhas) a relevé que le kidnapping a atteint un niveau insupportable à Rutshuru, dans la province du Nord-Kivu. Depuis le début de l'année, a-t-il fait savoir, des groupes armés ont multipliés des tueries, viols et exigent le paiement des rançons exorbitantes à la population dans plusieurs endroits. Face à cette situation, le Codhas attend que le gouvernement provincial du Nord-Kivu apporte une réponse adéquate et immédiate pour éradiquer ce phénomène.

Une semaine de terreur

L'ONG a noté que la journée du 16 avril était la plus agitée, après la découverte des ossements de deux enfants kidnappés et portés disparus depuis quelques mois. La population en colère, a expliqué le Codhas, a démoli six maisons appartenant aux proches des

présomés kidnappeurs d'enfants dans la cité de Kiwanja. Le lendemain, le Codhas a documenté le kidnapping d'au moins cinq personnes de Rutshuru dont deux femmes et un enfant d'environ 4 ans. « Les ravisseurs exigent des sommes d'argent exorbitantes pour leur libération », a regretté le Codhas.

Il a également souligné que le 18 avril, deux personnes de Kiwanja, dont un photographe-cameraman et son chauffeur (motard), ont amené la rançon pour négocier la libération de leur proche kidnappé sur la route Goma - Rutshuru, près de Kibumba, le 16 avril. Mais elles ont été retrouvées mortes aux côtés de la personne qu'elles allaient chercher. Quatre autres corps sans vie ont été retrouvés dans le Parc national des Virunga, au pied du volcan Nyiragongo. « Nous exigeons la tenue urgente d'une réunion du comité de sécurité provincial sur le terrain, à Rutshuru, pour évaluer la situa-

tion sécuritaire et prendre des mesures urgentes et concrètes pour mettre fin à ce phénomène de Kidnapping qui prend une allure inquiétante », a déclaré le coordonnateur du Codhas, Hervé Nsabimana, cité dans le communiqué.

Le Codhas affirme avoir documenté, depuis le début de l'année, au moins quatre-vingt-seize cas de personnes kidnappées par les groupes armés et autres bandits à Rutshuru, parmi lesquelles six enfants. Trente ont été tuées car leurs familles ne parvenant pas à payer la rançon exigée. « Quatorze femmes dont trois mineures ont été violées ou torturées par leurs ravisseurs avant la libération. Le montant exigé pour la rançon varie de cent à cinq mille dollars américains, pour chaque otage », a souligné le Codhas. C'est un désastre que vit la population de Rutshuru, a appuyé le coordonnateur de cette ONG. Les autorités, a-t-il dit, doivent agir maintenant au lieu d'attendre que la population manifeste la colère contre leur impuissance à maîtriser la situation sécuritaire.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/PLAY-OFF

Sanga Balende accroche Lupopo, Don Bosco bat V.Club, Mazembe punit Dauphin noir

Dix rencontres ont été organisées, le week-end dernier. À Lubumbashi, Mazembe jouait contre Dauphin Noir, Lupopo accueillait Sanga Balende, Don Bosco s'expliquait avec V.Club et JS Bazano affrontait Maniema Union. À Kinshasa, DCMP battait Dragons/Bilima.

Le choc du week-end au Play-Off de la 23e édition du championnat de la Ligue nationale de football n'a pas connu de vainqueur, le 22 avril, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi entre le FC Saint-Éloi Lupopo et Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi. Le score de la partie comptant pour la 6e journée a été d'un but partout. Les Anges et Saints du Kasai orientale, coachés par Chico Mukeba, ont ouvert la marque à la 56e minute par Kambu wa Kambu. Mais Manix Nengelwa a égalisé à la 62e minute pour les Cheminots de Lubumbashi qui ont refusé de perdre sur leur pelouse et devant leur public.

Lupopo présente, en fait, un nouveau visage depuis l'arrivée à la tête de son staff technique de l'entraîneur ivoirien Bruno Bla. On note que c'est le deuxième résultat nul de Sanga Balende après celui concédé à domicile face à Mazembe. Ce club dirigé par le gouverneur Ngoy Kasanji a battu V.Club à Kinshasa (deux buts à zéro) et Daring Club Motema Pembe (DCMP) dans son nouveau stade de Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi (un but à zéro). L'équipe est, d'ailleurs, leader du Play-Off.

V.Club battu... encore...

Le 21 avril au stade Frédéric-Kibassa-Maliba, le CS Don Bosco de Lubumbashi a surpris l'AS V.Club par un but à zéro, une réalisation de Zemanga Soze à la 33e minute. C'était en match remis de la première journée. V.Club effectue une première partie du Play-Off très mitigée, alternant victoires et défaites. Au cours de cette rencontre, un groupe de supporters a été sans pitié à l'endroit du coach Florent Ibenge, le traitant de « voleur » de l'équipe nationale. Sideré, ce dernier a rappelé que la Fédération congolaise de football association (Fécofa) a décidé de prolonger son bail. Ibenge s'est offusqué des ces quolibets, soulignant que par rapport au contrat précédent, il n'est pas payé depuis le mois de novembre 2017. Le même samedi, au stade Kamal City de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, le TP Mazembe, dans son stade, a marché sur Dauphin Noir de Goma par trois buts à zéro. Le sérial buteur Ben Malango a signé un doublé à la 32e et 50e minute. Le troisième but a été l'œuvre d'Ushindi wa Kubanza à la 70e minute. Mazembe joue son prochain match le 25 avril, au stade Amani de Bunia, contre la formation locale de Mont Bleu.

Au stade Papa-Raphaël de Kinshasa, le DCMP a soumis l'AS Dragons/Bilima par deux buts à zéro en match comptant pour la 8e journée. Les joueurs d'Otis Ngoma Kondi ont ouvert la marque à la 10e minute par le biais de Francis Kazadi Kasengu. C'est encore lui qui est revenu à



Pas de vainqueur entre Lupopo et Sanga Balende (photo d'archives)

la charge à la 37e minute pour le deuxième but des Immaculés, reprenant un penalty manqué par Ricky Tulengi. DCMP a fait le break dès la première période, face à une équipe des Monstres de Kinshasa moins entreprenante.

Enfin, notons le résultat d'égalité d'un but partout, le 22 avril, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, entre la Jeunesse sportive Groupe Bazano de la localité et Maniema Union. Steph Nganga a marqué pour Bazano à la 20e minute. Mpiana Monzini a égalisé pour Maniema Union au milieu de la première période. Le jeune portier international U20, Jackson Lunanga, a stoppé un penalty d'Hugues Bedi Mbenza « Stone », ancien international du TP Mazembe passé par Standard de Liège en Belgique et actuellement maître à jouer dans JS

Groupe Bazano.

Classement... Mazembe en tête...

Au classement, Mazembe reprend la tête du classement avec dix-sept points glanés pour sept matchs joués (cinq victoires et deux nuls) et un goal average de +11. Sanga Balende compte également dix-sept points avec sept matchs joués (cinq victoires et deux nuls) et un goal average de +10. Le FC Saint-Éloi Lupopo occupe la troisième place avec treize points en sept matchs (trois victoires et quatre nuls) et un goal average de +7. Le DCMP pointe à la quatrième position avec dix points en cinq matchs joués (trois victoires, une défaite et un nul) et un goal average de +8. Don Bosco est cinquième avec dix points pour sept 7 matchs (trois victoires, un nul et trois défaites) et un goal average de +1.

V.Club se positionne sixième

avec neuf points en cinq matchs (trois victoires et deux défaites) et un goal average de +5. Maniema Union est septième avec huit points en cinq matchs (deux victoires, deux nuls et une défaite) et un goal average de +2, devant AC Rangers qui compte huit points en sept matchs (deux victoires, deux nuls, trois défaites). Dragons/Bilima vient à la neuvième position avec cinq points en huit matchs (une victoire, deux nuls et cinq défaites). Dauphin Noir de Goma s'intercale à la dixième position avec cinq points en sept matchs (une victoire, deux nuls et quatre défaites). Mont Bleu est onzième avec quatre points en six matchs (une victoire, un nul et quatre défaites). Et JS Groupe Bazano est dernier avec trois points en neuf matchs (trois nuls et six défaites).

Martin Engimo

CAN U20 NIGER 2019

La RDC écartée de la course par la Tanzanie

Les Léopards de moins de 20 ans de football ont été éliminés, le 22 avril, au stade des Martyrs de Kinshasa, de la phase finale de la compétition africaine de la catégorie par les Kilimandjaro Stars.

Après le résultat nul de zéro but partout au match aller, à Dar Es Salaam, les deux équipes n'ont pas non plus marqué de but au match retour à Kinshasa. C'est aux tirs butts que les jeunes Tanzaniens ont fait preuve de plus de

mental que les poulains du sélectionneur Jean-Claude Mukanya. Après avoir réussi les premiers cinq tirs au but de part et d'autre, c'est le jeune Kivuvu, entré en jeu en seconde période, qui a loupé le sixième tir au but, offrant la vic-

toire aux Kilimandjaro Stars qui se qualifient pour la compétition continentale prévue au Niger.

En dépit d'une organisation de jeu attrayante et une bonne récupération, les Léopards U20 ont montré de fébrilité sur le plan offensif. Le jeune Jackson Muleka du TP Mazembe a certes beaucoup tiré, mais très peu cadré ses frappes avant d'être remplacé. Pour sa part, le jeune attaquant Félix Balongo de Boavista a eu très peu d'occasions de but, ayant été rarement sollicité aussi bien dans l'axe qu'en profondeur par ses milieux de terrain. Et le jeune et talentueux latéral droit Christian Katalayi d'Anderlecht est sorti sur blessure au milieu de la première période. Les Léopards ont été in globo moins incisifs devant la cage gardée par le portier tanzanien Ramazani.

Cette élimination rime donc avec une grosse déception pour cette jeune génération qui tenait à écrire une page de leur histoire dans une phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). Ce

groupe, notons-le, était entre les mains du sélectionneur Éric Tshibusu depuis plus d'une année, avec notamment la participation à la Cosafa Cup en Afrique du Sud, en novembre et décembre 2016, comme adjoint d'Otis Ngoma. Il s'est ensuite retrouvé à la tête de la jeune sélection et a ramené la médaille de bronze d'Afrique du Sud. Ensuite, il s'est illustré à Abidjan aux Jeux de la Francophonie en battant le Haïti un but à zéro) et aussi la France U19 du sélectionneur Bernard Diomède (deux buts à un), avant de s'incliner en demi-finale devant le Maroc (zéro zéro but à un) et de louper la médaille de bronze après une défaite en match pour la troisième place face au Mali (un but à deux). Alors qu'une osmose s'était déjà mise en place entre les U20 et leur sélectionneur, la Fédération congolaise de football association a pris l'option, pour des raisons inconnues et quasiment à la veille du match contre la Tanzanie, de le remplacer par Jean-Claude Mukanya.

M.E.



Les Léopards U20 avant le match contre les Kilimandjaro, le 22 avril

CHORÉGRAPHIE

Aipeur Foundou se produit à l'IFC

Le danseur et chorégraphe présentera sa dernière création intitulée « Hard Itinéraire », le 26 avril, dans la salle Tchicaya-UTam'Si, aux côtés de Chériff Bakala et Donald Bouesso.

Dans sa nouvelle création de chorégraphie, Aipeur Foundou raconte son parcours, son combat de « guerrier danseur », ses débuts, ses premières tournées mais également de la pression familiale partant de sa mère, Má Yolande, jusqu'à ses sœurs, ses tantes, ses oncles. « Je m'appelle Aipeur et j'ai choisi d'être danseur au Congo-Brazzaville. Un choix difficile, dans un pays où tout est fait pour abandonner. Un choix fait de sacrifices. Un choix qu'il ne faut pas faire mais qui s'est imposé à moi. Comme une urgence, comme un unique moyen de dire à l'autre mes peurs, mes joies », nous apprend-il.

Aipeur Foundou parle en fait de cette lutte quotidienne pour exister en tant qu'artiste au Congo. A travers sa danse si particulière, à la fois puissante et sensible, il définit son parcours dans son intégralité, dévoilant autant les bons et les mauvais moments de sa vie. Pour cela, il sera accompagné de son complice Chériff Bakala, rappeur et chanteur dont la voix grave et les textes puissants viendront rythmer le spectacle en crescendo. Le scénographe Donald Bouesso les accompagne dans cette création, en concevant un décor mobile qui évolue au fil



Aipeur Foundou / crédit photo IFC

du spectacle. Ensemble, ils témoignent le combat permanent des artistes au Congo Brazzaville.

Plusieurs fois invité par l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire, Drevy Ivernel Foundou, dit Aipeur, est né en 1984 au Congo. Il débute sa carrière dans la compagnie Racine dès 2003. Sa passion pour la danse urbaine l'amène à participer, comme danseur interprète, au Festival panafricain de musique sous la direction chorégraphique de YAZ (Ghana) à Brazzaville.

En 2006, il participe à la création d'une comédie musicale à l'Univers africain avec le chorégraphe Chrysogone Diangouya. Continuant à se former et à former en danse hip-hop, il se rapproche de plus en plus de la danse contemporaine. Il participe à de nombreux ateliers de formations et de recherches tenus à l'IFC et au Cercle culturel Sony-Labou-Tansi entre 2006 et 2011. En 2014, il rejoint la compagnie Banninga dirigée par le chorégraphe DeLaVallet Bidiefono. Notons qu'Aipeur Foundou a plusieurs créations à son actif. Actuellement, il tourne en Europe dans le spectacle « Monstre (on ne danse pas pour rien) » de DeLaVallet Bidiefono.

Hugues Prosper Mabonzo

FULL CONTACT

Le conseil départemental de Pointe-Noire adopte le programme d'activités 2018

Le président du comité départemental de la discipline ou kick-boxing, Vickos Julio-Stéphano Nzombré, a organisé, le 22 avril au siège du comité à Alcar, dans le sixième arrondissement Mongo-Poukou, les premières assises sous le patronage du directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, Joseph Biangou Ndinga, assisté des membres du comité d'honneur de l'organisation.

La première réunion du comité départemental a permis aux dirigeants du full-contact, boxe pied-poing et disciplines associées de Pointe-Noire et aux présidents des clubs de prendre les décisions responsables pour l'avenir de leur discipline. À cet effet, les conseillers départementaux ont examiné et adopté le rapport d'activité 2017, le projet du budget et le programme d'activités exercice 2018, les statuts et règlement intérieur ainsi que le règlement

technique des compétitions. Cependant, dans le cadre de la vulgarisation de cette discipline encore peu connue au Congo, plusieurs activités sportives sont prévues au niveau départemental. Il s'agit, entre autres, du stage de formation technique et d'arbitrage et du séminaire de formation des cadres techniques sur la méthodologie de l'entraînement sportif d'ici fin avril. Un tournoi de vulgarisation du full contact aura lieu à Loango, dans

la sous-préfecture du Kouilou, prélude au championnat inter-départemental en juin. Après ce tournoi, le tour reviendra au comité départemental d'organiser, en juillet, son championnat qui qualifiera les meilleurs athlètes au championnat national prévu pour le même mois à Brazzaville suivi du regroupement des ceintures noires. Les meilleurs athlètes de Brazzaville seront retenus dans l'équipe qui jouera le match amical contre la République démocratique du Congo, toujours en juillet.

Le programme des activités prévoit également la célébration de l'an un de la mise en place du comité Pointe-Noire en août. À cette occasion, il sera décerné des diplômes et des ceintures noires à titre honorifique aux membres du comité d'honneur. Le comité a, par ailleurs, retenu le mois de septembre pour le stage préparatoire et la campagne d'examen de grade et ceintures noires 1er et 2e degrés, avant la passation de grade de 3e à 5e degrés. Il est envisagé aussi, toujours en septembre, l'open des sponsors, notamment Bralico et City sport. Notons que le budget du comité de Pointe-Noire exercice 2018 est élevé à plus de deux millions de francs CFA.

À l'issue des travaux qui se sont déroulés dans un climat apaisé, Vickos Julio-Stéphano Nzombré

a appelé les dirigeants des vingt-trois clubs de Pointe-Noire à travailler main dans la main pour la bonne marche de leur art. « Battons-nous ensemble pour l'avenir meilleur de notre discipline et luttons contre les anti-valeurs dans le milieu du sport », a-t-il lancé avant d'inviter les leaders socio-politiques de soutenir leur discipline pour faire du Congo une meilleure nation de sport, en général, et de full contact, en particulier.

Prenant la parole à son tour, le premier vice-président du comité d'honneur de full-contact de Pointe-Noire, Emmanuel Baka, a félicité les conseillers départementaux pour les décisions prises qui contribueront sûrement au développement de ce sport art au Congo. « Je vous félicite pour avoir atteint les résultats escomptés. Ces résolutions seront un credo pour chacun de vous », s'est-il adressé aux conseillers départementaux.

Clôture des travaux, le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique a salué, lui aussi, les conseillers départementaux pour le bon déroulement de cette rencontre. « Je suis convaincu que les résultats seront bénéfiques s'ils sont appliqués par les uns et les autres », a-t-il dit.

Charlem Léa Legnoki



Le présidium des travaux «adiac»

CINÉMA

Huit courts métrages russes et congolais projetés à Brazzaville

Deux films russes, documentaires de la chaîne Tv russe « RussiaToday », et six autres congolais sous le label du club Horizon-J-Cinéma, ont été projetés au Centre culturel russe (CCR), en présence du directeur de cette structure, Sergey Belyaev.



Des acteurs ayant tourné dans les six courts métrages congolais (Adiac)

La projection de ces films entre dans le cadre de la diversification du programme du CCR. Les deux courts métrages russes, à savoir « Les Massais, du sable à la neige » et « La pirouette rwandaise » offrent un point de vue unique et varié sur différents aspects de la vie dans le monde.

Le documentaire « Les Massais, du sable à la neige », d'une durée de vingt-six minutes, montre comment les habitants d'un village situé dans un parc national du Kenya ont accueilli des visiteurs russes et leur ont rendu visite en retour.

Quant à « La pirouette rwandaise », ce film de vingt-quatre minutes démontre comment, deux décennies

après le génocide, le Rwanda s'est-il remis du traumatisme infligé par le conflit interethnique. Cela est symbolisé par une école de ballet classique pour jeunes filles, dirigée par une dame russe dans la ville de Kigali.

Les six films congolais, pour leur part, sont de deux jeunes producteurs-réalisateurs-auteurs associés sous le label du club Horizon-J-cinéma, avec slogan « Le cinéma, c'est notre affaire ! »

Ali Bomayé, de son vrai nom Antoine Makanzi K, et Prince Baman Moore, de son vrai nom Jean Urbain Bamanika, ont épaté le public avec quatre court-métrages produits en 2016 et dont les DVD

sont déjà en vente. Parmi ces films, « Marie Odette », une très jolie fille sûre de sa beauté, qui décide de ne plus accumuler les hommes. Pour se stabiliser, elle choisit un jeune nouveau riche décidé à lui faire vivre le bonheur tant recherché et à ne rien manquer.

Un autre, « Louvé », 'est l'histoire d'un pauvre type qui se fait passer pour un parisien, diplômé et plein aux as, champion de la politique de bonne impression. Il ne perd rien pour manipuler et tromper les belles filles en leur promettant le ciel qu'il ne peut s'offrir lui-même. Quant à « Bamana », il s'agit d'un directeur au ministère des Finances. Marié et père de trois gosses, il vit

paisiblement avec sa petite famille. Mais de temps en temps, comme le font bon nombre de responsables, il se permet des aventures extra-conjugales sans bousculer son foyer jusqu'au jour de l'anniversaire de sa femme qui restera le plus mauvais jour pour le couple. Il y a eu aussi quatre courts métrages du projet « Zala Responsable ». C'est un projet sur les films éducatifs.

Que sont ces réalisateurs ?

Prince Baman-Moore dit Jean Urbain Bamanika, né à Kinkala, a intégré son premier club artistique, le cercle littéraire et artistique atlantique (Claa) section théâtre en 1995, du lycée Victor-Augagneur, à Pointe-Noire, avant de devenir rappeur du groupe Golden Boys à Loandjili. Il crée, en 2012, l'Association des artistes modèles à suivre qui organise un grand nombre d'activités culturelles et artistiques à Kinkala. En 2013, il signe son grand retour au cinéma en devenant co-producteur de dix films congolais et réalisateur de son premier court-métrage « Le monde à l'envers » avec le collectif ToZali. Le club Horizon-J revit par la même occasion et Baman Moore se perfectionne par des ateliers cinéma à l'IFC et retrouve son ami du collège-lycée Ali Bomayé avec lequel il tourne quatre courts métrages tout au long de l'année suivante. Actuellement, il travaille sur une série télé passion. Il est l'auteur des films « Le Monde à l'envers », « Marie Odette », « Joyeux anniversaire », « La rupture », « Papa

ya mwana » et « Bipage ».

Ali Bomayé

Ali Bomayé alias Antoine Makanzi K s'est lancé dans le cinéma en 2000 en Côte d'Ivoire, lorsque celui-ci quitte le Congo en 1998 après la guerre fratricide que le pays a connue. Quand la guerre éclate en Côte d'Ivoire, il décide de s'installer au Cameroun où il participe à plusieurs projets cinématographiques comme cadreur ou assistant réalisateur. Il lance une série télé en 2002 mais faute de moyens, le projet avorte mais Ali ne baisse pas les bras. Un an plus tard, son premier film voit le jour grâce à une subvention accordée par le ministère de la Culture du Cameroun.

« La 17^e épouse », écrit par Marcel Epotè, lui permet de participer à plusieurs projets cinématographiques comme « La voix de l'eau » de Benoît Kani, « Buala » de Rock Bakala, « Aller sans retour » de George Manga, etc.

En 2010, son amour du cinéma et l'envie d'apprendre le poussent à faire de la télé en réalisant des programmes pour plusieurs chaînes: Canal 2, Vox Africa, Equinox Tv, LTM Tv, Trace Tv, Stv2 Tv. C'est en 2015 qu'il rentre au Congo. Il se remet à l'œuvre et tombe sur son ami d'enfance Prince Baman-Moore, qui lui propose tout de suite de rejoindre le club Horizon J cinéma. De cette nouvelle rencontre va naître plusieurs projets cinématographiques et aussi un challenge : celui d'apporter une pierre à l'édification du cinéma congolais.

Bruno Okokana

MARCHE CENT PREMIERS JOURS DE L'ANNÉE

Pari gagné pour la tenue de la deuxième édition

La compétition a eu lieu, le 22 avril à Brazzaville, sous la direction de Marcel Nganongo, président de la coordination des clubs de marcheurs.

Contrairement à la première édition qui avait réuni les clubs de Pointe-Noire, de Kinshasa et de Matadi, la deuxième édition n'a regroupé que les clubs d'Owando, Ouessou et le maximum de ceux de Brazzaville affiliés à la coordination départementale. « En 2017, à la première édition, nous avons invité les clubs de Pointe-Noire, de Kinshasa et de Matadi. Mais cette année, faute de moyens, nous n'avons intéressé que les clubs proches », a déclaré le secrétaire général

de la coordination des clubs, Emmanuel Nvouoo-Obie, qui a en même temps demandé aux nouveaux clubs de s'inscrire. Cette compétition qui vise à faire la promotion de la marche, a-t-il ajouté, permet aussi de renforcer les liens d'amitié et de solidarité entre différents clubs. Après les échauffements et les exercices de relaxation, les clubs ont parcouru une distance de 15 km. Le coup d'envoi de la marche a été donné à Ouenzé par Marcel Nganongo en sa qualité de président de la coor-

dination. Les marcheurs ont respecté les points stratégiques de leur circuit, long de 15 km (Boulevard Alfred-Raoul, aéroport Maya-Maya, rond-point 10 maisons à Matsoua, marché Moukondo, rond-point Mazala et Cité des 17).

« Être dans un club des marcheurs est très bénéfique. En tant que marcheurs, nous avons de nouveaux amis au-delà de la famille, et nous nous entraînons parfois », a déclaré Tombet Pambou, vice-président du cercle sportif 15-novembre, ajoutant : « La marche est un sport orphelin, elle n'est pas appuyée. En organisant cette journée, la coordination des clubs cherche à régler ce sport qui émerge dans notre pays ».

Rappelons que c'est depuis un an que la coordination des clubs de marcheurs du dimanche a pris l'initiative de réunir, pendant les cent premiers jours de chaque année, tous les clubs des marcheurs du département de Brazzaville.

Carmela Makita (stagiaire)



Les marcheurs lors de l'échauffement/Adiac

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Bulgarie, 5e journée des play-down, 1re division

Hugo Konongo et le Chernomore Varna battent le Slavia Sofia (2-0). Hugo Konongo était titulaire. Le Chernomore, premier de son groupe avec 40 points, est assuré de sauver sa tête, à une journée du terme du championnat.

Espagne, 35e journée, 3e division, groupe 3

Victorieuse 2-0 sur le terrain Cornellà, la réserve de Girona a quasiment assuré son maintien, avec sept longueurs d'avance sur la zone rouge, à 3 journées de la fin. Yhoan Andouzouana

a participé activement à la fête en marquant le deuxième but à la 52e. Manque le doublé à la 82e avant d'être remplacé. La première réalisation de la saison de l'ancien Monégasque.

Espagne, 35e journée, 4e division, groupe 7

De retour de blessure, Merveil Ndockyt était aligné avec la réserve de Getafe, qui bat largement Tres Cantos (5-2). Auteur du 3e but de son équipe avant de céder sa place à la 82e.

Grèce, 28e journée, 1re division

Vingt-deuxième défaite de la saison pour Plataniás, corrigé chez l'Atromitos Athènes (1-4). Plataniás est lanterne rouge avec 10 points.

Israël, 5e journée des play-offs, 1re division

Titulaire face au Maccabi Tel Aviv, Mavis Tchibota a été remplacé à la 74e alors que le Bnei Yehuda était déjà mené 0-2 (score final). Rappelons que l'international congolais est prêté jusqu'en juin par le Maccabi Tel Aviv.

Camille Delourme



Premier but de la saison pour Yhoan Andouzouana (DR)